Rapport de stage effectué au sein du Laboratoire Population Environnement Développement – UMR151 AMU/IRD

MARSEILLE : LA PAUVRETÉ DANS LE 3E ARRONDISSEMENT

Structures familiales, logement, liens sociaux

Emile DUFLOT & Thibaud FEGAR

MASTER 1 MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES AUX SCIENCES SOCIALES
ANNÉE 2020-2021/ 30 JUIN 2021

REMERCIEMENTS

Nous remercions Madame Bénédicte GASTINEAU, directrice du laboratoire POPULATION ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT et notre tutrice Madame Valérie GOLAZ pour avoir encadré notre stage. Merci à l'ensemble des chercheur.se.s et des doctorant.e.s du LPED pour nous avoir accueillis dans leur structure. Merci à Julien DARIO et Martin KRAFFT pour leurs aides précieuses dans la réalisation de nos cartographies. Nous remercions également les associations présentes dans l'arrondissement pour avoir répondu à nos questions. Enfin nous tenons à remercier nos collègues stagiaires Lisa, Émilie, Eugénie, Luka et Pierre qui ont participé à la relecture de ce rapport et nos familles pour leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **4**

I/ PRÉSENTATION DU LPED **5**

1) Le Laboratoire *5*
2) Nos activités pendant le stage *5*

II/ LE 3E ARRONDISSEMENT ET LA PAUVRETÉ : LIÉS PAR LA STRUCTURE FAMILIALE **7**

1) Présentation de l'arrondissement *7*
2) Les principaux indicateurs de la pauvreté *8*
A) Comment est calculé le revenu ? 9
B) Différentes manières de mesurer la pauvreté 10
1. Seuil de pauvreté 10
2. Allocation de revenu minimum 12
3. Conditions de vie 15
4. Pauvreté absolue 17
3) Analyse complémentaire des résultats d'un questionnaire *18*
4) Analyses statistiques *18*

III/ LES OUBLIÉS ET LE LOGEMENT : CE QUE LES CHIFFRES NE DISENT PAS **22**

1) Les oubliés des statistiques de la pauvreté *22*
A) Les personnes qui vivent du soutien familiale 22
B) Les personnes hébergés en collectivité 22
C) Les ménages étudiants 23
2) Un autre aspect de la pauvreté : le logement *23*
A) Les indicateurs du mal-logement 23
1. Première dimension : L'absence de logement 24
2. Deuxième dimension : Les difficultés d'accès au logement 25
3. Troisième dimension : Mauvaise condition d'habitat 27
4. Quatrième dimension : Difficultés pour se maintenir dans son logement 28
5. Cinquième dimension : Blocage des parcours résidentiels et inégalités territoriales 28
B) La situation du mal logement dans le troisième arrondissement 29
3) Les limites des méthodes de calcul de la pauvreté *33*
4) Le lien social : un facteur non négligeable *34*

IV/ ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ÉTUDE DE TERRAIN **36**

1) Une population plus homogène dans le 3e arrondissement *36*
2) Des structures familiales semblables aux quartiers nords *37*
3) Des logements semblables aux quartiers du centre ville, inadaptés *38*
4) Etude de TERRAIN : disparités, misère, et sous-équipement *40*

CONCLUSION 47

GLOSSAIRE 49

INDEX DES CARTES, GRAPHIQUES, ET TABLEAUX 51

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....53
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE HABITANT.E.....56
ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN "ASSOCIATION".....59

INTRODUCTION

Régulièrement, le classement des communes les plus pauvres de France est publié[1]. Depuis plusieurs années maintenant, le 3e arrondissement de Marseille est considéré comme l'arrondissement (commune) le plus pauvre. Selon l'unité territoriale choisie, les résultats peuvent varier de manière significative. Par exemple, en réalisant un classement par quartier, le 15e arrondissement apparaît en première position et non plus le 3e. Au niveau de l'ensemble du pays, ce n'est plus un quartier de Marseille mais de Nice qui arrive en tête. D'une manière générale, les classements sont à prendre avec précaution et tout particulièrement lorsqu'on s'intéresse à un sujet aussi complexe que la pauvreté.

Notre stage, effectué au sein du Laboratoire Population Environnement Développement, a justement consisté à s'interroger sur l'évaluation de la pauvreté.

Nous pouvons déjà relever que Marseille est considérée comme la ville la plus inégalitaire de France. Les très riches côtoient de près les très pauvres. Dans une moindre mesure, les arrondissements subissent également ce phénomène. L'exemple du 1er arrondissement est parlant Il comprend des quartiers très pauvres comme Belsunce et Noailles à proximité de beaux appartements d'une partie du Vieux-Port. De la même manière, dans le deuxième arrondissement, les quartiers populaires, comme le Panier, voient petit à petit arriver une nouvelle population plus fortunée qui fait suite aux rénovations de la Joliette. Ces « nouveaux arrivants » viennent s'ajouter à une population déjà aisée sur le deuxième flanc du vieux port. De ce point de vue, on pourrait presque considérer que le troisième arrondissement fait partie des arrondissements les moins « inégalitaires » tellement les quartiers qui le composent ont un taux de pauvreté proche.

Il peut être également judicieux de s'intéresser à d'autres indicateurs de la pauvreté qui, cette fois, peuvent difficilement être appliqués à une zone géographique aussi restreinte spatialement qu'un quartier. En effet, le revenu des ménages est un indicateur qui ne rend pas forcément bien compte de la pauvreté. La qualité du logement et la qualité de la vie sont également des éléments à prendre en compte, tout comme l'accès à l'emploi, l'éducation, la santé, la culture, la mobilité, mais également la solidarité, l'entraide, le partage, la socialisation, les qualités humaines.

Nous avons souhaité également nous poser la question de la pauvreté perçue. Le sentiment de pauvreté et d'isolement social n'est-il pas aussi important (voir plus), que la pauvreté monétaire en fonction de ce que l'on cherche à comprendre ? Une étude de terrain et des entretiens nous ont permis d'approfondir ces aspects subjectifs et relatifs.

[1] L'Observatoire des inégalités publie chaque année un rapport sur la pauvreté en France comprenant le classement des 10 communes françaises les plus pauvres.

I/ PRÉSENTATION DU LPED[2]

1) LE LABORATOIRE

Le Laboratoire Population Environnement Développement est un laboratoire de recherche fondé en 1984 à Marseille par l'Université de Provence et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Il est actuellement composé de 4 équipes qui assurent la recherche, la formation et l'animation scientifique du laboratoire. En tout, il regroupe une quarantaine de chercheur.se.s et une quarantaine de doctorant.e.s issues des sciences humaines et des sciences de la vie.

Les missions du LPED sont :

- développer des recherches interdisciplinaires sur les relations entre les sociétés et leur environnement sous le prisme du développement
- former les étudiantes et les étudiants (masters, doctorats, formations continues) en France et à l'étranger
- fournir une réflexion sur les concepts et les méthodologies de la recherche

En plus de 35 ans d'existence, le laboratoire a développé son activité sur 4 continents et a réalisé une centaine de projets et d'expertises en France, Chili, Bénin, Brésil, Égypte, Madagascar, Maroc, Sénégal, Togo, Algérie, Argentine, Bolivie, Burkina Faso, Congo, Colombie, Côte d'Ivoire, Laos, Paraguay, Tunisie et Vietnam. Les quatre thèmes majeurs étudiés au niveau mondial sont la gestion des ressources, les villes durables, les enjeux migratoires et les défis sanitaires.

Le LPED travaille avec des instituts de recherche et des universités à l'étranger, des instituts de recherche en France (INSERM, INED, INRA, CNRS...) et avec des organisations intergouvernementales (Banque Mondiale, OMS, UNICEF, BIT…).

2) NOS ACTIVITÉS PENDANT LE STAGE

En février 2020, les chercheurs et chercheuses du LPED ont réalisé un dossier de cartes commentées pour le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées intitulé "Marseille de la crise du logement à la crise humanitaire"[3]. Ils ont montré que le mal-logement et la gestion des évacuations d'immeubles en péril (à la suite des effondrements d'immeubles vétustes de la rue d'Aubagne le 5 novembre 2018) sont des révélateurs des inégalités et de la pauvreté à Marseille. Le rapport parle d'un taux de pauvreté de 23 % à Marseille, taux qui atteint 53 % dans le 3e arrondissement[4]. Plusieurs questions se sont alors posées. Pourquoi un arrondissement aussi proche du centre-ville de Marseille atteint-il un taux de pauvreté si élevé ? Le classement des quartiers les plus pauvres de France, toujours par l'Observatoire des inégalités, propose un résultat radicalement

[2] Le LPED a été la structure d'accueil durant les deux mois de la réalisation du stage
[3] DORIER Elisabeth et DARIO Julien, *Marseille : De la crise du logement à une crise humanitaire*, 2020
[4] Recensement INSEE, 2017

différent de celui sur les communes. Qu'est-ce que cela indique sur le 3e arrondissement ? D'autres questions peuvent être posées. Par exemple concernant les conséquences de cette pauvreté sur la santé des habitants, qui sera probablement le sujet d'une prochaine étude.

Dans le cadre de notre stage, nous avons réalisé un travail de recherche centré sur *l'étude des indicateurs de la pauvreté* dans cet arrondissement.

Lors de nos deux mois de stage, nous avons aussi participé à la vie collective du laboratoire. Nous avons rencontré les autres chercheur.se.s et les doctorant.e.s, qui ont été très disponibles pour nous aider. Par exemple nous avons pu discuter longuement avec plusieurs doctorants et chercheurs sur leur travail et la poursuite d'étude en thèse de manière générale. Le réseau de connaissances et de partenaires du laboratoire nous a également permis d'entrer en contact avec un ancien post-doctorant qui nous a aidé à la réalisation des cartes de notre rapport.

D'autres aspects de la vie de laboratoire ont été découverts. Nous avons pu assister à plusieurs réunions sur des sujets à chaque fois très variés : gestion financière du laboratoire, réunion d'avancée des doctorants, présentation des échéances à venir, conférence sur la thématique de l'environnement, et pour finir réunion d'avancé du travail des stagiaires à laquelle nous avons participé. Ajouté à cela les repas collectifs, les discussions de couloir et de pause-café, ainsi que le travail réalisé dans une salle commune, cette expérience de stage a été riche en rencontres et en apprentissage. Travailler dans une salle commune fut particulièrement bénéfique notamment lors de la relecture de ce rapport. De plus, les compétences de chacun dans le laboratoire étant très variées (démographie, statistiques, santé, anthropologie, géographie, biologie…) nous avons pu nous entraider sur des domaines dans lesquelles les uns et les autres étaient moins à l'aise.

Globalement ce stage nous aura permis de :

- Découvrir le monde de la recherche
- Comprendre le fonctionnement d'un lieu de travail (structures et collaborations)
- Commencer à définir un objet de recherche
- Préparer une collecte de données par questionnaire
- Élaborer les bases d'un projet de recherche

Nous avons également participé à la réalisation de tâches « secondaires ». Par exemple, nous avons réalisé une brochure, en lien avec notre étude, de vulgarisation des indicateurs de la pauvreté et de présentation du troisième arrondissement de Marseille. Au cours de la deuxième semaine de stage, nous avons participé à une journée d'étude qualitative avec une base d'entretiens réalisés à Madagascar portant sur le thème des métiers et de la conservation du patrimoine culturel local. Pour finir, le guide d'entretien présent en annexe du rapport a été réalisé dans le but d'une poursuite de l'étude sur le 3e arrondissement.

Finalement, nous avons été surpris par la pluralité des missions qui peuvent être demandées dans un laboratoire de recherche. Nous avons eu l'opportunité d'apprendre de nouvelles compétences, comme la cartographie ou l'analyse d'entretiens qualitatifs (ce sont des aspects que nous n'avions pas, ou du moins pas encore vu dans notre master).

Cet apprentissage, bien qu'étant une chance, nous a également posé quelques problèmes. Nous avons probablement pris plus de temps que d'autres, plus qualifiés, pour réaliser certaines tâches. Par exemple, la réalisation des entretiens auprès des associations et leurs analyses détaillées et rigoureuses auraient nécessité plus que deux mois de stage pour être menés à bien. De plus, le monde de la recherche était inconnu pour nous au début de ce stage, le cheminement pour débuter l'étude (trouver les bases de données, établir un objectif de recherche, comprendre la demande qui était faite par le laboratoire,…) a été compliqué.

De manière générale, ce stage fut très riche et très instructif. Il nous a notamment permis de savoir si le monde de la recherche était envisageable pour notre avenir. L'un des membres du groupe ayant réalisé ce rapport a changé de structure d'accueil après 5 semaines, ce qui a modifié la manière d'appréhender la suite de l'étude et la manière de travailler.

II/ LE 3E ARRONDISSEMENT ET LA PAUVRETÉ : LIÉS PAR LA STRUCTURE FAMILIALE

1) PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT

Le 3e arrondissement de Marseille est situé en centre-ville, en zone arrière portuaire, dont la population est très précaire, issue à majorité du Maghreb et des Comores[5]. Il est composé de 4 quartiers : la Belle de mai, Saint-Lazare, Saint-Mauront, et la Villette. Il se situe à moins d'un kilomètre du vieux port et de l'hypercentre. Le parc de logement est très dégradé et ne répond pas aux normes d'hygiène et de confort[6]. La friche industrielle avec ses manufactures de tabac (SEITA) a été réhabilitée pour les archives de la ville et audiovisuelles (INA) et pour le développement d'un espace culturel et associatif (la friche Belle de Mai)[7]. L'arrondissement a perdu sa dynamique industrielle avec la fermeture des manufactures de tabac dans les années 1960. Auparavant, il était peuplé de dockers, de marins, d'ouvriers, de navigateurs et de douaniers. Sa population a été remplacée par des personnes issues de l'immigration, ce qui correspond à un phénomène global dans le centre des très grandes villes françaises[8]. L'immigration précédente était d'origine italienne, corse, arménienne ou espagnole avant qu'elle ne déménage dans d'autres arrondissements[9].

La ville de Marseille a agi sur le plan de la politique de la ville en élaborant des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Un PLH fixe « les actions prioritaires et notamment les actions en faveur des personnes mal-logées ou défavorisées » pour une période de 5 ans. Dans un PLH, les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont des projets de réhabilitation et de construction de logements. Les PLH de la ville de Marseille concernent les 1er, 2e, 3e et 15e arrondissements. Ces projets, dont le projet « Marseille Euro-Méditerranée », concernent principalement le parc d'habitat privé, alors que les ménages défavorisés ont des

[5] PENVERNE Mickaël, *Marseille : Visite du quartier le plus pauvres de France*, 2014.
[6] KRONLUND Sonia, *Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'arrondissement le plus pauvres de France, Épisode 1*, 2018.
[7] *Le troisième arrondissement*, Wikipédia, dernière modification le 31 août 2020.
[8] POULICHOT Thierry, *Les marchands de sommeil sont-ils les seuls coupables ?,* 2020.
[9] *Le troisième arrondissement*, Wikipédia, op. cit.

difficultés d'accès aux logements sociaux, en nombres insuffisants[10]. L'accent est mis sur l'accès à la propriété plutôt que sur les locations.

Selon l'Observatoire des inégalités[11], en 2017, sept arrondissements de Marseille ont les taux de pauvreté (60% du revenu médian) les plus élevés de France, avec 53,4% pour le 3e arrondissement en première position. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail, la précarisation du travail, l'absence de diplôme et les familles monoparentales alimentent cette pauvreté.

En France, 8 % de la population est considérée comme pauvre. Les familles monoparentales (le plus souvent une femme avec enfants) ont un taux de pauvreté supérieur à 18%, un taux plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Quant aux immigrés, ils sont 4 à 5 fois plus exposés à la pauvreté (38,6%). En ce qui concerne les activités professionnelles, 20% des inactifs (hors retraités) et 25% du personnel de service aux particuliers (femmes de ménage notamment) sont pauvres.

En 2017, le 3e arrondissement de Marseille comptait 20 859 ménages, représentant 47 220 habitants : 43,9% personnes vivant seules, 54,1% vivant en famille. Les familles monoparentales représentaient 16,3% des ménages contre 9% en France. Le revenu disponible médian[12] était de 12 630€ pour l'année 2018. 54,3% (dont 15,1% de chômeurs) d'actifs et 45,7% d'inactifs (dont 28,4% qui ne sont ni étudiants ni retraités). Un tiers des habitants du 3e arrondissement avait au maximum le bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur et 41,1% aucun diplôme. 30,2% des habitants était immigrés contre 9,2% en France.

Les caractéristiques socio-démographiques du 3e arrondissement de Marseille (davantage d'inactifs, d'immigrés et de familles monoparentales) sont corrélées avec la pauvreté[13].

De 1990 à 2017, le nombre de logements a augmenté de 25% en passant de 19 891 à 24 884 (dont 3567 logements vacants). 67,9% de ces logements ont été construits avant 1970. 26,1% des logements sont inoccupés[14]. En parallèle la population a augmenté de 60 000 habitants de 1990 à 2017[15].

À cela s'ajoutent les questions du logement indigne et insalubre. Des maladies d'un autre temps y refont surface telles que la teigne ou la galle[16], à tel point qu'une antenne locale de Médecins du Monde s'y est installée[17]. Certains appartements deviennent tellement invivables que les familles préfèrent l'isolement des quartiers nord à l'insalubrité du troisième arrondissement[18].

2) LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PAUVRETÉ

[10] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France,* 2021
[11] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France*, 2e édition 2020-2021
[12] Voir glossaire p.49
[13] Voir Chap.2 Part.4 p.16
[14] Tous les chiffres donnés dans cette page sont tirés du recensement de l'INSEE 2017
[15] D'après les données de l'INSEE (recensement)
[16] PENVERNE Mickaël, *Marseille : Visite du quartier le plus pauvres de France*, op. cit.
[17] KRONLUND Sonia, *Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'arrondissement le plus pauvres de France, Épisode 1*, op. cit.
[18] Ibid.

Pour étudier le phénomène de pauvreté du 3e arrondissement il est important de comprendre à quoi correspond exactement le classement cité. La méthode de l'INSEE consiste à prendre un seuil à 60% du revenu médian français. Mais il reste à préciser ce que l'on intègre dans le revenu.

A) COMMENT EST CALCULÉ LE REVENU[19] ?

Différents éléments sont pris en compte :

- Salaire net
- Vente de prestations ou de biens (médecin, avocat, …)
- Loyer perçus par les propriétaires
- Dividendes et intérêts reçus
- Prestations sociales imposables (retraites, chômage, …)

D'autres éléments sont pris en compte (revenu "disponible") :

- Prestations sociales non imposables (allocations, minima sociaux, …)
- Retirer les impôts directs

Du revenu au niveau de vie :

L'INSEE calcule ensuite le niveau de vie en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC ou part).

- Calcul des parts totales du ménage[20] :
    - 1 part pour le premier adulte
    - 0.5 part pour les autres (+14 ans)
    - 0.3 part pour les -14 ans

Nous obtenons alors le niveau de vie qui sera équivalent pour chaque individu dans le ménage.

Cette méthode ne prend pas en compte le « travail au noir ». Le travail au noir étant par définition illégal, même une étude de terrain serait délicate à mener pour rendre compte de l'étendue de cette pratique dans le troisième arrondissement.

[19] Au sens de l'INSEE
[20] Chaque part est un coefficient par lequel sera multiplié le revenu et qui correspondra au revenu disponible pour chaque membre du ménage.

Les immigrés récemment arrivés dans un pays sont particulièrement touchés par le travail non déclaré[21], qui touche particulièrement les personnes en situation financière délicate, ce qui touche plus les immigrés nouveaux arrivants.

B) DIFFÉRENTES MANIÈRES DE MESURER LA PAUVRETÉ[22]

Il existe 4 méthodes plus ou moins utilisées[23] pour calculer la pauvreté :

- Seuil de pauvreté (par rapport au niveau de vie général de la population)
- Allocation de revenu minimum
- Critères de privation en termes de conditions de vie
- Pauvreté absolue

Pour deux d'entre elles nous verrons où se situerait le troisième arrondissement si la méthode était choisie. Comme Marseille comprend les 7 premiers des 10 arrondissements les plus pauvres de France[24], nous traiterons le 3e en comparaison aux autres arrondissements de Marseille et non pas avec toutes les communes de France. Ceci afin que les représentations graphiques soient lisibles.

1. SEUIL DE PAUVRETÉ

Il faut tout d'abord calculer le revenu médian de la population totale du pays. Le seuil se situera alors à 60% de cette médiane. En France le revenu médian s'élève à 1770€. Le seuil à 60% donne alors 1063€.

On calcul ensuite les parts :

- Adulte = 1 part
- +14 ans = 0.5 part
- -14 ans = 0.3 part

TABLEAU 1 : Les seuils de pauvreté "classiques"

Situation	Seuil 60%	Seuil 50%

[21] HEMET Camille, *L'immigration et le travail non déclaré*, 2014.
[22] Selon les méthodes de l'Observatoire des inégalités.
[23] Selon l'INSEE.
[24] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France, op.cit.*

	(En € / mois)	(En € / mois)
Personne seule	1063	885
Famille monoparentale avec un enfant -14 ans	1381	1151
Couple sans enfant	1594	1328
Couple avec 2 enfants de -14 ans	2231	1860
Couple avec 2 enfants de +14 ans	2657	2214

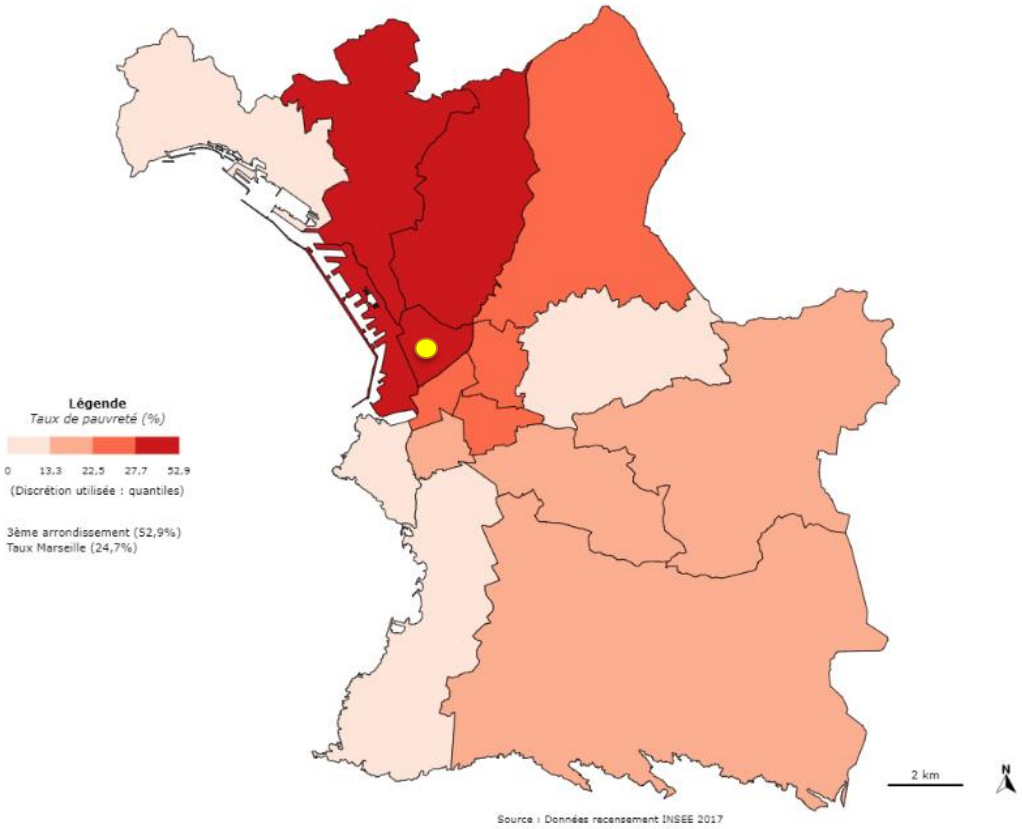

CARTE 1 : Taux de pauvreté par arrondissement de Marseille en 2017

Pour l'Observatoire des inégalités[25] le seuil de 60% regroupe des populations trop différentes où certains ménages peuvent gagner 2 fois plus que d'autres et être tout de même considérés comme "pauvres". On aurait alors une surestimation du nombre de pauvres qui s'élèverait à 9 millions en France. Le seuil de 50% lui, réduit ce nombre à 5 millions.

L'inconvénient de cette méthode est que le seuil baisse et monte avec le revenu médian, donc le taux de personnes pauvres change peu d'une année sur l'autre. Par exemple en Suisse, avec cette méthode, une personne se situerait en dessous du seuil de pauvreté s'il gagne moins de 4 275€. Il faut pondérer cela avec le coût de la vie mais cette méthode ne semble tout de même pas adaptée pour tous les pays. La France est un pays relativement inégalitaire, même entre les communes les plus pauvres[26]. Par exemple en 2011, entre la commune la plus pauvre de France et la 30e, le taux de pauvreté passe de près de 40% à près de 20%. C'est pourquoi l'INSEE a choisi cette méthode.

Ce calcul est donc à l'origine du classement des communes les plus pauvres de France, le 3e arrondissement étant en tête[27]. On peut voir la répartition du taux de pauvreté à Marseille (qui comprend 7 des 10 communes les plus pauvres de France[28]) représentée précédemment.

L'intérêt de cartographier la ville de Marseille est de mettre en perspective le troisième arrondissement et de comprendre pourquoi ce dernier se situe en tête du classement.

2. ALLOCATION DE REVENU MINIMUM

Les minima sociaux, dans le sens de l'INSEE, visent à assurer un revenu minimal à un personne (ou une famille) en situation de précarité. Cette méthode considère cette fois que les personnes vivant avec un revenu mensuel inférieur au revenu minimum versé par la société sont pauvres.

Il existe plusieurs minima sociaux :

- Minimum vieillesse
- Allocation Adulte Handicapé
- Chômeur en fin de droit
- Aide pour les + de 25 ans sans ressources

Ils seraient environ 6 millions en France à vivre en dessous de ce seuil.

[25] Observatoire des inégalités, op. cit.
[26] MAURIN Louis et MAZERY Violaine, *Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France*, 2014
[27] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France, op.cit.*
[28] Ibid.

L'inconvénient est que les règles doivent toujours être les mêmes d'une administration à l'autre. De plus, les 18-25 ans ne sont pas éligible à ces minima, ils sont donc exclus de cette méthode alors que c'est une partie de la population particulièrement sujette à la pauvreté.

Afin de voir où se situe le troisième arrondissement par rapport aux autres arrondissements de Marseille concernant ces minima sociaux[29], nous pouvons nous référer à la carte ci-dessous.

La répartition des plus forts taux de minima sociaux perçus est à peu de chose près la même que pour le taux de pauvreté. Les 14e, 15e et 3e arrondissements sont ceux qui perçoivent le plus de minima sociaux parmi les pensions reçues par le ménage. Plus particulièrement, le troisième arrondissement se démarque avec un taux de 13,1%.

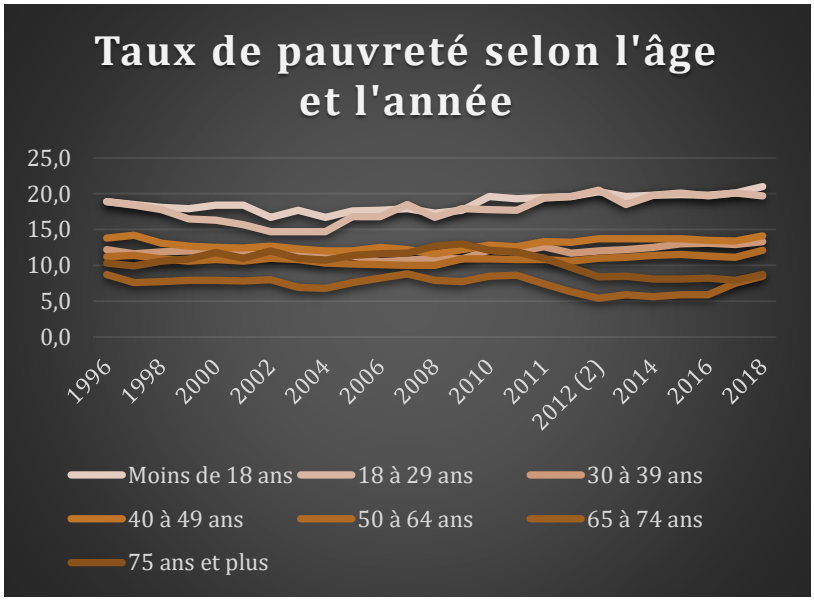

GRAPHIQUE 1 / *Source : recensement INSEE 2017*

Il faut tout de même nuancer. Le taux des personnes percevant ces minima ne constitue pas le taux de pauvreté de l'arrondissement. En effet, pour atteindre le taux de pauvreté avec méthode, il faut comptabiliser le nombre de personnes qui vivent avec un revenu inférieur à ces minima sociaux. Le principe est finalement le même que pour la première méthode, avec un seuil différent. Il faudrait donc, pour calculer le nouveau taux de pauvreté, connaître les revenus de chacun pour savoir s'ils se situent en dessous ou au-dessus de ce seuil. On peut facilement penser que le pourcentage de chaque arrondissement est donc minimisé de la même manière. De plus, la part des minima sociaux est comprise dans la part des pensions, retraites et rentes perçus. Or, le troisième arrondissement fait partie des arrondissements qui comprennent le moins de personnes de plus de 55 ans[30]. La part des retraites perçues dans ces mêmes arrondissements sera donc moindre par rapport aux autres.

[29] Les minima sociaux, dans le sens de l'INSEE, visent à assurer un revenu minimal à un personne (ou une famille) en situation de précarité.
[30] Recensement INSEE, 2017.

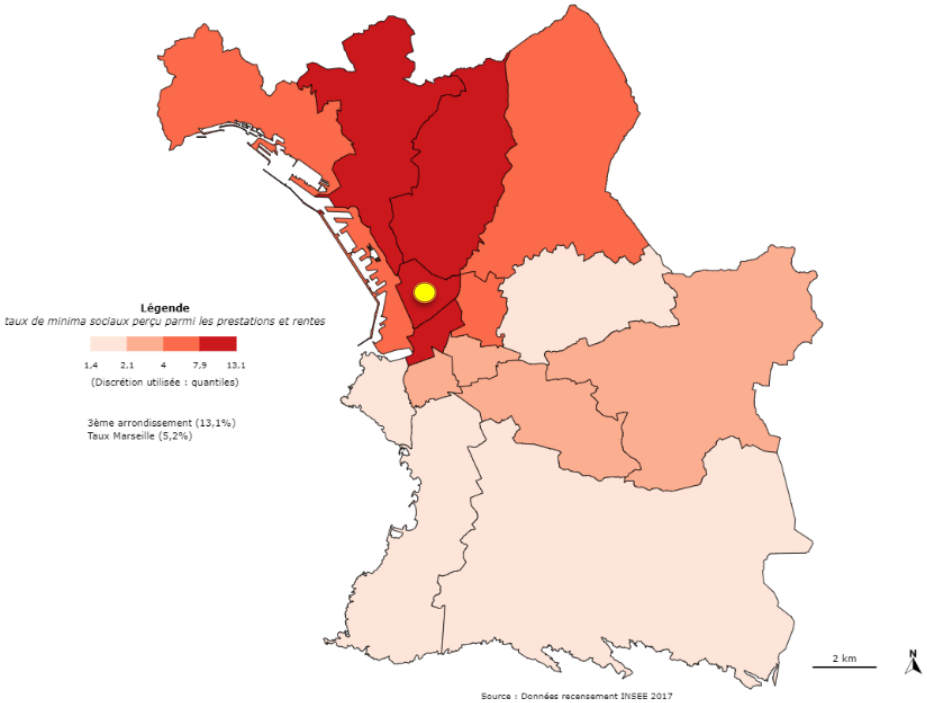

CARTE 2 : Proportion de minima sociaux perçus parmi les revenus des ménages par arrondissement de Marseille en 2017

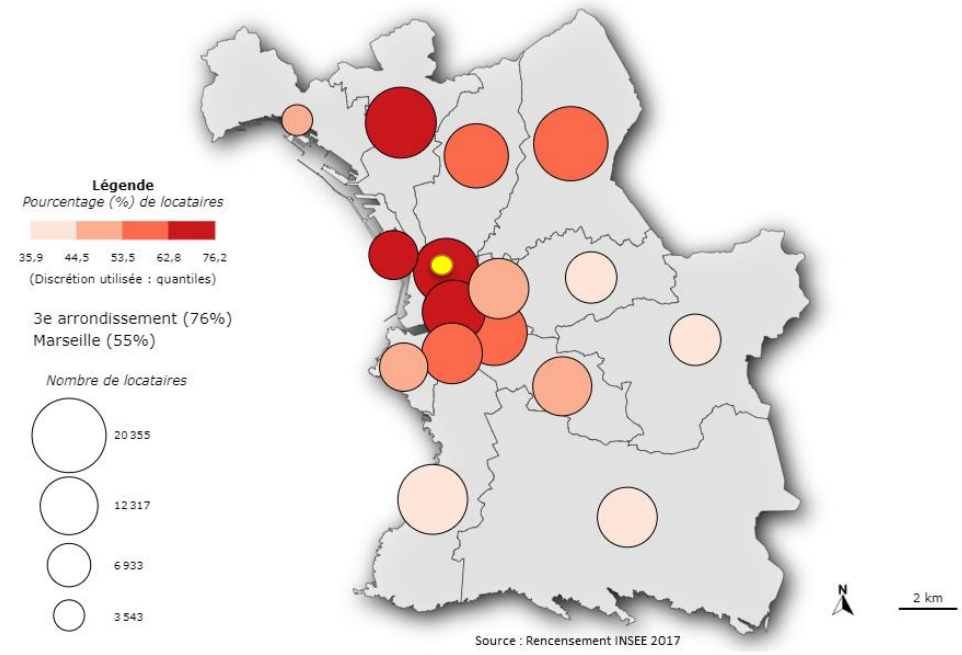

CARTE 3 : Pourcentage d'habitants locataires de leur résidence principale par arrondissements de Marseille en 2017

Sur la carte ci-dessus, nous pouvons constater que le taux de locataires suit de très près la répartition du taux de minima sociaux perçus. Les propriétaires qui achètent des biens aujourd'hui le font pour augmenter leur patrimoine. Cela creuse les inégalités et bloque les plus démunis qui sont obligés de louer[31]. La part des rentes de biens immobiliers est donc plus élevée dans des arrondissements où le nombre de propriétaires est plus élevé (on suppose que plus le nombre de propriétaires est important, plus ces derniers sont susceptibles de mettre en location des biens leurs appartenant). Le 3e arrondissement est celui qui contient le plus de locataires et donc le moins de propriétaires. Cela nous amène alors à la supposition que la part du revenu consacré au logement peut alors être un indicateur de pauvreté intéressant (nous y reviendrons dans les dimensions du mal-logement[32]).

« Pour une surface habitable par personne équivalente, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires dépensent proportionnellement de moins en moins pour se loger, contrairement aux employés et ouvriers[33]. »

La part des minima sociaux est donc plus élevée dans des arrondissements où le nombre de propriétaires est moindre. Pour prendre un exemple, à salaire égal et en touchant le même montant de minima sociaux, un propriétaire verra sa part de minima sociaux parmi ses revenus plus basse qu'un locataire. Le 14e, le 15e et plus particulièrement encore, le 3e possèdent une population qui reçoit des minima sociaux plus que les autres ou du moins relativement par rapport à leurs revenus. Il comporte donc également la part la plus importante de non-travailleurs, d'handicapés, ou encore de personnes âgées en situation précaire.

3. CONDITIONS DE VIE

Outre les questions de revenus, il faut également prendre en compte la qualité de vie de ces arrondissements. C'est un indicateur délicat à appréhender.

Une liste d'indicateurs est soumise aux ménages. Sur 27 indicateurs on considère un ménage pauvre à partir de 8 "non". Cette méthode donne 12% de taux de pauvreté en 2016[34].

- Insuffisance de ressources / Retard de paiement / Loyer et charge / Restrictions de consommation / Logement à la bonne température / Pouvoir se payer une semaine de vacances une fois par an / Acheter des vêtements neufs / Offrir des cadeaux / Prendre au moins un repas par jour (au cours des deux dernières semaines) / Difficultés de logement / Absence de toilettes à l'intérieur du logement / Absence d'eau chaude / Absence de système de chauffage / Logement trop petit / Logement difficile à chauffer

[31] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.
[32] Voir Chap.3 Sous-Chap.2.A Part.5 p.26.
[33] BIGOT Régis et HOIBIANT Sandra, *La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social*, 2010.
[34] INSEE, *1.11 Pauvreté en conditions de vie*, édition 2018.

Attention, il peut y avoir une amélioration des conditions de vie alors que la pauvreté augmente. Aujourd'hui, la plupart des ménages "pauvres" vivent dans des conditions de vie similaires aux ménages moyens dans les années 60-70[35]. De plus, tous les pays n'ont pas le même seuil. Il reste donc subjectif.

Seuls 2 indicateurs sont présents dans la base de l'INSEE, la présence d'une salle de bain et la présence d'un chauffage central.

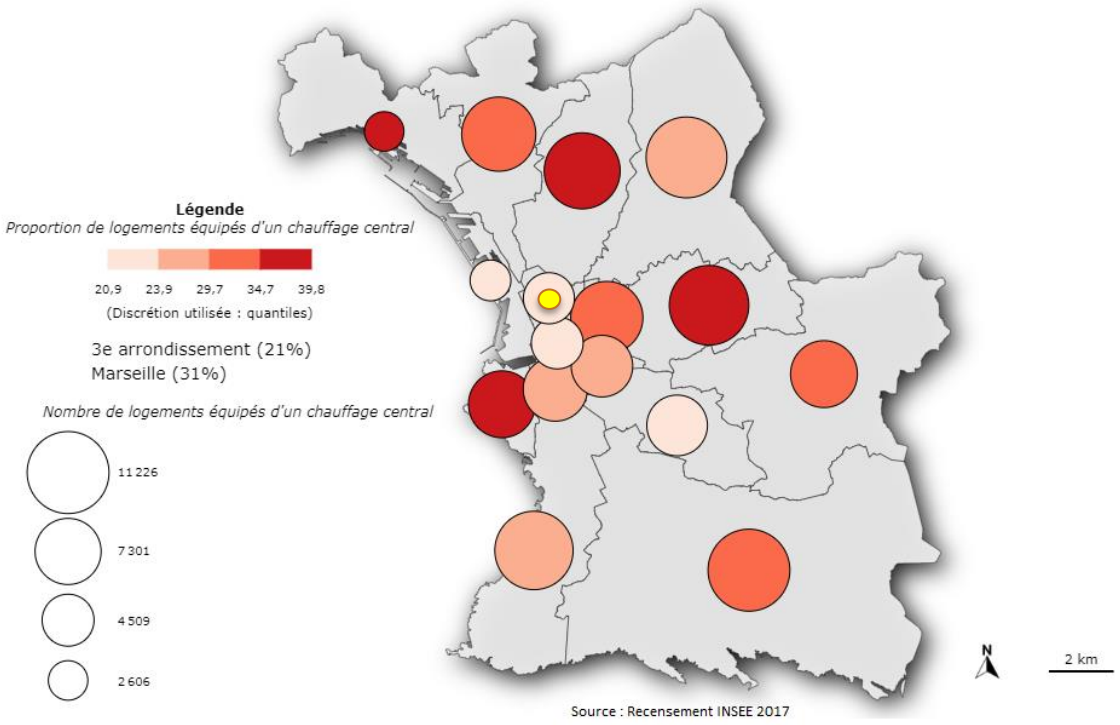

CARTE 4 : Résidences principales équipés d'un chauffage central par arrondissement de Marseille 2017

Le taux de logements avec une salle de bain est globalement élevé à Marseille. Mais tout comme avec la présence d'un chauffage central, le troisième arrondissement est en retard par rapport aux autres. Il se « rattrape » néanmoins avec un des taux les plus élevés de chauffage électrique. Cependant les chauffages électriques sont connus pour consommer beaucoup d'électricité. Comme les bâtiments de cet arrondissement sont anciens, on peut supposer qu'ils ne sont pas bien isolés et donc que le chauffage de la résidence coûte plus cher aux habitants du troisième qu'aux autres. Or, comme nous l'avons dit précédemment, la part des dépenses liés au logement dans le revenu est un indicateur fort de la pauvreté. Afin d'approfondir cette méthode qui est, somme toute, l'une des plus fiable pour déterminer si un ménage est pauvre ou non, il faudrait réaliser une enquête sur le terrain. Nous y reviendrons plus tard[36]. En effet, cette méthode amène la question de la pauvreté perçue ou ressentie qui, bien qu'elle trouve ses limites dans la relativité des conditions de vie, semble être une piste

[35] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France, op.cit.*
[36] Voir Chap.3 Sous-Chap.4

difficile mais intéressante et pertinente au regard du manque d'indicateurs concrets des autres méthodes vues dans ce rapport.

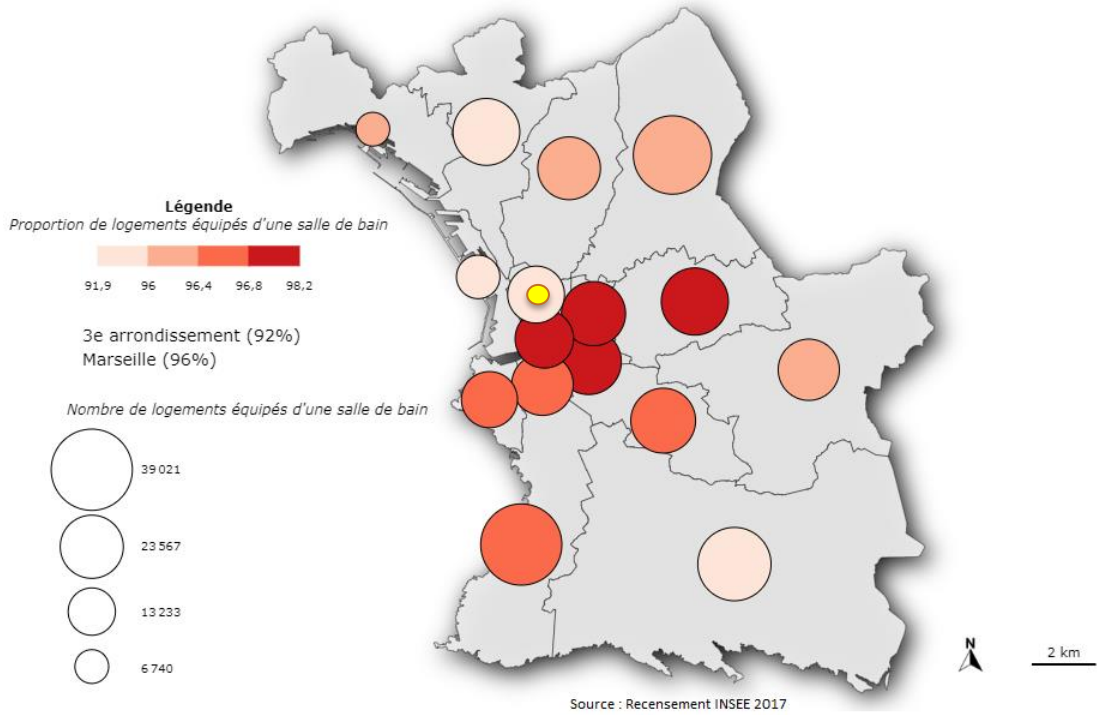

CARTE 5 : Résidence principales équipés d'une salle de bain par arrondissement de Marseille en 2017

4. PAUVRETÉ ABSOLUE

La pauvreté absolue ne dépend pas du niveau de vie de la population. La liste des biens insaisissables par les huissiers[37] signale les éléments suivants :

- Vêtements / Literie / Linge de maison / Objets et produits de soins du corps et d'entretien de la maison / Denrées alimentaires / Objets de ménage / Appareil de chauffage / Table et chaises / Meubles pour vêtements / Machine à laver le linge / Livres et objets nécessaires aux études / Objets d'enfants / Souvenirs personnels / Animaux d'appartements / Animaux d'élevage / Instruments de travail / Poste téléphonique

Ce seuil est de nouveau arbitraire. Il y a un risque de surestimer la pauvreté ou de la minimiser. Comme pour la précédente, à partir d'un certain nombre d'absence, le ménage est considéré comme pauvre. Aux États-Unis,

[37] https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2163, consulté le 15/06/2021

ce seuil est utilisé mais n'a pas été mis à jour depuis 1960. Les estimations du nombre de pauvres sont donc biaisées. Cette méthode ne semble pas assez rigoureuse pour être réellement utilisée.

3) ANALYSE COMPLÉMENTAIRE DES RÉSULTATS D'UN QUESTIONNAIRE

Dans le mémoire "Les logements et l'insalubrité : L'exemple du 3e arrondissement de Marseille"[38], des entretiens avec 10 familles du 3e arrondissement ayant des problèmes de santé dû à un logement insalubre ont été conduits. Nous avons réalisé une typologie de ces familles grâce à leurs réponses concernant leur situation familiale et professionnelle, leur revenu, les aides sociales, le nombre d'enfants, la surface du logement, le loyer, l'insalubrité et l'état de santé.

Nous avons fait cette typologie en fonction du revenu moyen des 10 ménages (1 190 euros par mois en comptant les aides sociales). Cette typologie met en évidence deux classes :

- La classe 1 représente les ménages gagnant moins que le revenu moyen. Il s'agit des mères seules, à l'exception d'une femme seule sans enfant. Elles ont entre 30 et 53 ans, gagnent entre 596 et 989 euros par mois, n'occupent pas d'emploi et ont de 0 à 3 enfants.

- La classe 2 représente les ménages gagnant plus que le revenu moyen. Il s'agit des familles nombreuses. Les adultes ont entre 30 et 38 ans, ils gagnent entre 1 195 et 2 177 euros par mois et ont de 3 à 5 enfants. Il y a 2 personnes en contrat précaire et 5 rmistes.

Toutes ces familles se retrouvent sous le seuil de pauvreté, qui varie en fonction du nombre d'enfants. Par exemple, un couple d'adultes et 5 enfants qui touche 2 177 euros par mois sera considérer comme pauvre car le seuil de pauvreté se situe à 3 189 euros. Sans leurs enfants, le seuil se situerait à 1 590 euros et le couple ne serait alors pas considéré comme pauvre. Toutes ces familles sont sous le seuil de pauvreté, mais cela correspond à des situations de pauvreté très différentes. Nous voyons qu'elles sont soit des familles monoparentales, soit des familles nombreuses et dont les adultes sont en majorité inactifs. Nous allons retenir ces critères pour la suite de notre rapport et étudier leur pertinence grâce à des tests de corrélations, des régressions linéaires et de la cartographie. Par la suite, l'objectif sera de poursuivre le travail qui a été réalisé afin d'approfondir les profils des ménages du 3e avec au minimum 30 ménages interrogés[39].

4) ANALYSES STATISTIQUES

L'objectif dans cette partie est de voir les variables qui sont corrélées avec le taux de pauvreté. Ceci afin de confirmer des hypothèses ou de les réfuter. Avec le logiciel SAS, nous avons conservé les variables des 16 arrondissements de Marseille de l'année 2017[40] :

[38] MALKA Sarah (sous la dir. de HARTMANN Laurence), *Les logements et l'insalubrité : L'exemple du 3ème arrondissement de Marseille*, *Mémoire Droit et Santé*, 2003
[39] Voir Annexe 1
[40] Provenant du recensement 2017 de l'INSEE

- « Nombre de familles avec zéro enfant »
- « Nombre de familles avec un enfant »
- « Nombre de familles avec deux enfants »
- « Nombre de familles avec 4 enfants ou plus »
- « Nombre d'inactifs de 15 à 64 ans »
- « Nombre de chômeurs de 15 à 64 ans »
- « Nombre de couples avec enfant(s) »
- « Nombre de couples sans enfant »
- « Nombre de personnes venant d'une famille monoparentale »
- « Population »
- « Personnes de 15 à 24 ans »
- « Personnes de plus de 55 ans »

Ainsi que : « Le taux de pauvreté en 2018 » et « Le nom des arrondissements »[41].

Les variables ont été transformées en pourcentage par rapport à la population de chaque arrondissement. Le taux de pauvreté est en moyenne de 27%. Grâce à la matrice des corrélations, on remarque que le taux de pauvreté est corrélé positivement avec les variables : familles monoparentales, chômeurs, inactifs, trois enfants, quatre enfants. Il est corrélé négativement avec les variables : couples sans enfants, zéro enfant, personnes de 55 ans et plus. Voici les régressions linéaires entre les variables corrélées au taux de pauvreté et celui-ci.

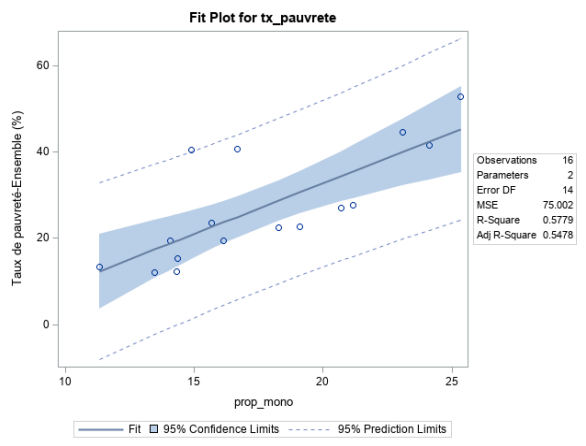

Graphique 2 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de familles monoparentales

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de 0.76 et le R-carré est de 0.58. Cela signifie que plus la proportion de familles monoparentales est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est élevé en général.

Le 3e arrondissement est l'arrondissement de Marseille qui comporte la plus grande proportion de familles monoparentales (22% des ménages).

[41] Ibid.

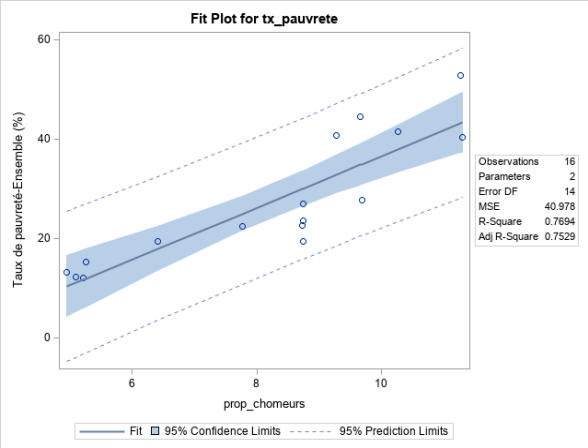

Graphique 3 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de chômeurs

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de 0.87 et le R-carré est de 0.77. Cela signifie que plus la proportion de chômeurs est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est élevé en général.

Le 3e arrondissement est l'arrondissement de Marseille qui comporte la plus grande proportion de chômeurs (15% des 15-64 ans).

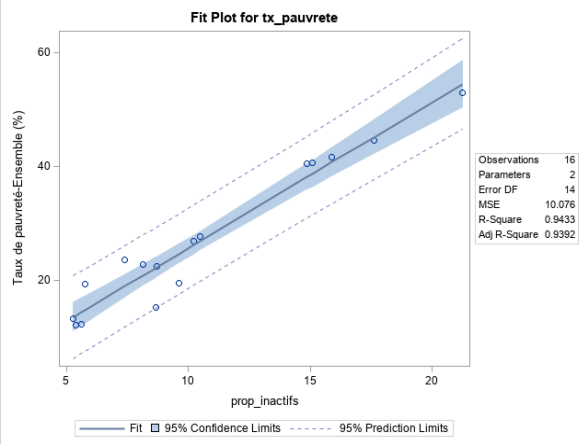

Graphique 4 : taux de pauvreté en fonction de la proportion d'inactifs

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de 0.97 et le R-carré est de 0.94. Cela signifie que plus la proportion d'inactifs est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est élevé en général.

Le 3e arrondissement est l'arrondissement de Marseille qui comporte la plus grande proportion d'inactifs (46% des 15-64 ans).

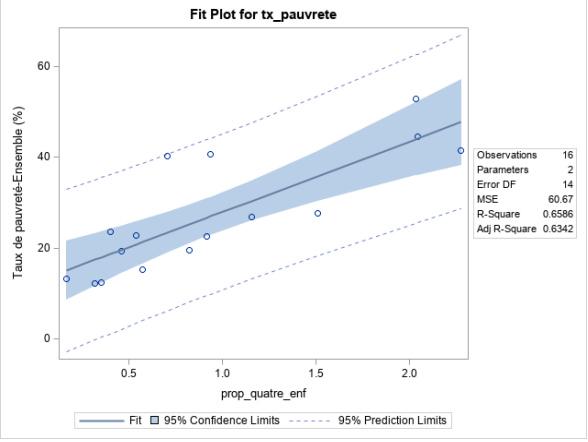

Graphique 5 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de familles avec 4 enfants

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de 0.81 et le R-carré est de 0.66. Cela signifie que plus la proportion de familles avec 4 enfants est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est élevé en général.

Le 3e arrondissement est un des arrondissements de Marseille qui comporte la plus grande proportion de familles avec 4 enfants (8% des familles).

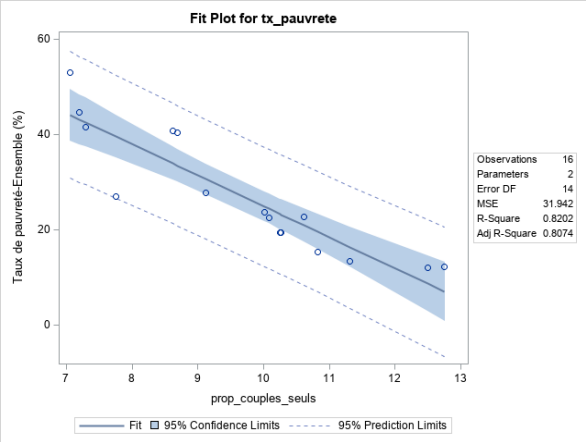

Graphique 6 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de couples sans enfants

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de -0.91 et le R-carré est de 0.82. Cela signifie que plus la proportion de couples sans enfants est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est bas en général.

Le 3e arrondissement est un des arrondissements de Marseille qui comporte la plus petite proportion de couples sans enfants.

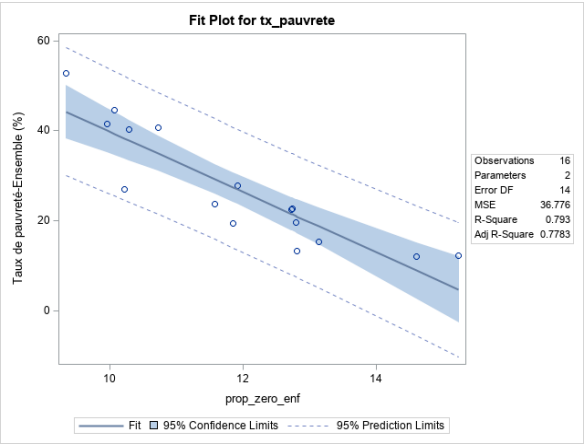

Graphique 7 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de ménages sans enfants

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de -0.89 et le R-carré est de 0.79. Cela signifie que plus la proportion de ménages sans enfants est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est bas en général.

Le 3e arrondissement est un des arrondissements de Marseille qui comporte la plus petite proportion de ménages sans enfants.

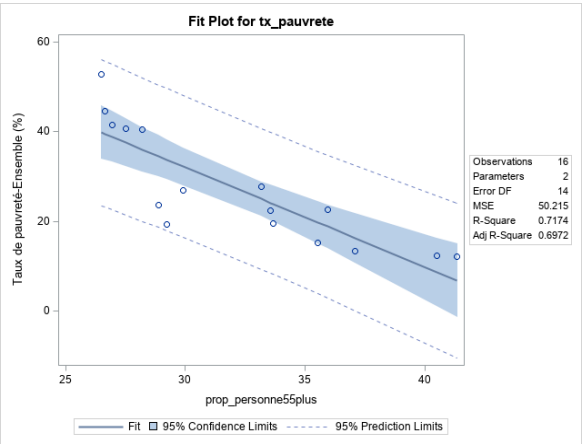

Graphique 8 : taux de pauvreté en fonction de la proportion de personnes de plus de 55 ans

Le coefficient de corrélation entre les deux variables est de -0.85 et le R-carré est de 0.72. Cela signifie que plus la proportion de personnes de plus de 55 ans est importante dans un arrondissement, plus le taux de pauvreté est bas en général.

Le 3e arrondissement est un des arrondissements de Marseille qui comporte la plus petite proportion de personnes de plus de 55 ans.

A noter : La corrélation entre le taux de jeunes de 15 à 24 ans et la pauvreté n'est pas significative dans la ville de Marseille. Si on réalise quand même une régression linéaire, son R-carré est moins significatif que pour les autres variables (0.20). Contrairement à ce que l'on pouvait penser, on ne peut pas affirmer que la proportion de jeunes de 15 à 24 ans influe sur le taux de pauvreté dans les arrondissements.

Grâce à ces régressions, nous pouvons voir qu'il existe de liens entre le nombre d'enfants, les structures familiales, le chômage, l'inactivité et le taux de pauvreté dans la ville de Marseille. Pour toutes ces variables le 3e arrondissement se démarque des autres, ce qui apporte des explications concrètes à son taux de pauvreté si élevé.

Cela dit, il existe d'autres critères et d'autres éléments à prendre en compte pour évaluer la pauvreté d'un individu et d'un quartier.

III/ LES OUBLIÉS ET LE LOGEMENT : CE QUE LES CHIFFRES NE DISENT PAS

1) LES OUBLIÉS DES STATISTIQUES DE LA PAUVRETÉ[42]

Toutes les méthodes que nous avons vues précédemment "passent outre" certaines catégories de personnes.

En France et en prenant le seuil de 50% on compte 5,3 millions de pauvres. Pourtant les plus en difficulté et les plus démunis ne sont pas comptabilisés. L'Observatoire[43] les estime à plus d'un million de personnes.

A) LES PERSONNES QUI VIVENT DU SOUTIEN FAMILIALE

Certaines personnes, qu'elles vivent dans des conditions acceptables ou non, arrivent à subvenir à leurs besoins grâce à l'aide financière d'un tiers. Que cela soit une femme au foyer dont le mari gagne suffisamment pour 2 ou un étudiant qui habite chez ses parents, ils ne sont pas comptés comme vivant sous le seuil de pauvreté alors qu'ils le seraient s'ils vivaient seuls. Ils sont dépendants financièrement. C'est cependant une catégorie de personnes presque impossible à estimer sans réaliser une enquête ou étudier les déclarations d'impôt de chacun.

B) LES PERSONNES HÉBERGÉS EN COLLECTIVITÉ

Les maisons de retraites, les prisons, les hôpitaux, les foyers d'immigrés, comptent des pensionnaires qui peuvent comprendre des personnes touchant moins de 900€ par mois. Pourtant ils ne sont pas comptabilisés alors qu'ils seraient près d'un million dans ces conditions[44].

Le troisième arrondissement voit arriver beaucoup d'immigrés, ces derniers peuvent rejoindre des membres de leur famille ou des connaissances déjà présents ou alors se rendre dans ces foyers. Dans cet arrondissement

[42] Selon l'Observatoire des inégalités
[43] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France, op.cit.*
[44] Ibid.

ces foyers sont réputés et décrits par leurs occupants comme surpeuplés, sales, et où la violence entre habitants est souvent présente[45].

Nous pourrions tenter de réaliser une collecte d'informations auprès de ces foyers, dans chaque quartier du troisième arrondissement, afin de pouvoir estimer le nombre de personnes supplémentaires en situation de précarité. Cependant, ils ne sont pas tous recensés et les occupants changent très régulièrement. Par exemple dans le quartier de Saint-Mauront, à Félix Pyat se trouve l'un d'eux, le FTM Marseille Felix Pyat.

C) LES MÉNAGES ÉTUDIANTS

Les ménages étudiants comprennent principalement deux catégories d'étudiants, ceux travaillant à côté de leurs études, et ceux aidés par les parents. Les premiers peuvent largement être considérés comme vivant sous le seuil de pauvreté, mais il faudrait pour cela déterminer la part d'aide des parents de chaque foyer. Les bourses peuvent permettre d'avoir une idée des étudiants les plus dans le besoin.

Le troisième arrondissement, proche de la faculté Saint-Charles et du centre-ville, comporte de nombreuses résidences étudiantes. Certaines sont beaucoup plus chères que d'autres. 14 résidences sont répertoriées dans les 4 quartiers, tous assez proches de Saint-Charles. Pour avoir une idée du nombre d'étudiants avec un échelon élevé (niveau de bourses pour les étudiants les plus en difficultés) présents dans ces dernières, une étude auprès du CROUS serait pertinente. Cependant, encore une fois, les étudiants sont une catégorie de la population particulièrement mouvante. D'une année à l'autre, le nombre d'étudiants en difficulté peut varier considérablement.

2) UN AUTRE ASPECT DE LA PAUVRETÉ : LE LOGEMENT

Le logement peut être un bon indicateur de la pauvreté. Il peut notamment faire partie de l'évaluation de la pauvreté considérée en prenant en compte les "conditions de vie". C'est cependant un aspect qui est délicat à quantifier. Plutôt que de comparer les arrondissements entre eux, quelques éléments de compréhension sur la situation du troisième arrondissement seront énoncés.

A) LES INDICATEURS DU MAL-LOGEMENT

[45] Ces descriptions sont à prendre avec précautions car les avis émis sur le site internet des hébergements peuvent être écrits par n'importe qui et ne peuvent pas être vérifiés.

Les indicateurs du mal logement se décomposent en 5 catégories. Il est délicat d'appréhender cette variable car selon les définitions et ceux qui s'en servent un logement peut être insalubre ou non. De plus, certaines situations étant particulièrement graves, d'autres sont relatives.

« Des conditions de vie inacceptables ici pourraient être considérées comme parfaitement vivables dans certains pays du sud[46]*. »*

La manière d'appréhender les problématiques du mal logement doit être considéré au regard des normes sociales et des configurations sociétales.

Lorsqu'est abordée la question du mal-logement, un aspect est fréquemment abordé : les conséquences sur la santé. La plupart des définitions reviennent le fait qu'un logement devient insalubre, indigne, ou dégradé à partir du moment où son état nuit à la santé des occupants. Un des objectifs de définir clairement le mal-logement peut être justement de prévenir des conséquences sur la santé en identifiant les logements qui présente un danger.

1. PREMIÈRE DIMENSION : L'ABSENCE DE LOGEMENT

Cette catégorie de population est trop souvent oubliée des statistiques sur la pauvreté alors que ce sont ceux qui la subissent le plus. Ces personnes vivant loin de tout système statistique et ne payant généralement pas d'impôt, ils ne sont pas pris en compte par les services publics de la statistique. Pourtant leur nombre pourrait être conséquent. La fondation Abbé Pierre[47] estime qu'environ 300 000 personnes vivent sans domicile en France.

Concernant Marseille, une enquête File active des lieux d'accueil[48] réalisée en 2016 estime le nombre de sans-abris à 14 063.

Une manière d'aborder ce problème peut être les domiciliations administratives. C'est un droit qui revient aux personnes sans domicile qui leur permet d'être rattaché administrativement à un territoire afin d'y recevoir leur courrier et de pouvoir faire des demandes officielles. Le CCAS de Marseille est l'institution qui gère ces domiciliations.

Cependant aucune de ces deux méthodes ne sont suffisantes pour estimer le nombre de sans-abris d'une région. En effet, les hébergements d'urgence peuvent accueillir plusieurs fois la même personne dans une période donnée. Concernant la domiciliation administrative, elle semble nettement sous-estimer les chiffres réels. C'est cependant la méthode qui semble la plus prometteuse.

D'autres catégories de personnes sont également à prendre en compte, ceux habitant les abris de fortune : les baraques de chantier, les Algeco, les bungalows, les logements détruits, les bidonvilles, les squats, les wagons, les locaux agricoles, … Cependant, cette population est encore plus difficile à appréhender. En plus de ne pas

[46] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.
[47] Ibid.
[48] DAGUZAN Alexandre et FARNARIER Cyril, *Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016.*

être rattachées administrativement à un lieu précis, les personnes qui font partie de cette catégorie ne sont généralement pas ou peu visibles. Il semblerait que les bidonvilles présents à Marseille soient présents principalement dans le 15e arrondissement et au bord de l'autoroute. Le troisième n'en contient à première vue pas ou du moins ils ne sont pas visibles directement.

Les squats posent notamment un problème pour estimer cette population. Vu qu'il s'agit d'occupations illégales de propriétés, les occupants préfèrent généralement ne pas s'attarder sur leur situation. Comme nous le verrons pour les difficultés d'accès au logement, le troisième arrondissement possède la part de logements vacants la plus importante des arrondissements de Marseille. Les squatteurs en profitent généralement et compte tenu de la faible surveillance de ces quartiers on peut supposer que le 3e est plus sujet et touché par les squats.

Une autre difficulté concerne toutes les personnes qui ne possèdent pas de logement, généralement ces habitants échappent aux aides de l'État et même parfois des associations. De plus, très souvent ces habitants passent d'un abri à l'autre sans forcément y demeurer sur une longue durée.

Dihal[49] a néanmoins tenté de recenser les bidonvilles et d'estimer le nombre de personnes concernées. Elles seraient 11 390 en France à habiter dans un bidonville.

Ensuite, il faut compter les habitants de campings. Et, parmi eux, peuvent être distingués ceux qui y sont par choix de ceux qui y seraient contraints. Environ 5 698 sont demandeurs de logement sociaux et, d'après le sociologue Gaspard Lion[50], cela correspondrait à environ 10% de ceux qui y vivent contre leur volonté dans les campings pour une longue durée. Le troisième arrondissement ne comporte pas de camping.

2. DEUXIÈME DIMENSION : LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT

Un dossier sur la crise du logement à Marseille réalisé au LPED donne une bonne explication des difficultés d'accès au logement à Marseille[51]. Mais tout d'abord de manière générale.

En 2019, d'après le SNE[52], le nombre de demandes de logement social s'élevait à 2,16 millions. La plupart (1,48 millions) sont logés à l'extérieur du parc social lors de leur demande. Ils sont donc logés dans le parc privé et globalement insatisfaits pour plusieurs raisons, des plus mentionnées au moins mentionnées :

- Logement non adapté
- Besoin d'un logement à soi

[49] Instance de coordination et de suivi de la mise en œuvre des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement à destination des personnes sans abri ou mal logées.
[50] LION Gaspard, *Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire*, 2018.
[51] DORIER Elisabeth et DARIO Julien, *Marseille : De la crise du logement à une crise humanitaire*, op. cit.
[52] Le système informatique national d'enregistrement des demandes de logement locatif social est mis en place depuis le 28 mars 2011.

- Raisons familiales
- Raisons de santé
- Changer d'environnement
- Lié à l'emploi
- Expulsion proche
- Violences familiales

Concernant les logements inadaptés ils peuvent être de plusieurs nature. Certains logements loués meublés posent des problèmes. Ils sont souvent trop petits, chers, bruyants et ne conviennent pas à tous les types de famille. Très prisés des étudiants, ils sont souvent le signe d'une présence éphémère dans le quartier. En marge des locations classiques, il y a également les sous-locations, qui ne sont pas des situations stables et agréables car illégales si le contrat de location avec le propriétaire ne l'autorise pas. Et pour finir, les colocations.

Les difficultés à trouver un logement peuvent également être de l'ordre discriminatoire. La concurrence étant particulièrement rude, certains propriétaires et agences se permettent de "trier" les locataires selon certains critères discriminatoires. Il est difficile de quantifier ce type d'injustice et même parfois de la prouver. Les discriminations les plus ressenties par les potentiels locataires concernent :

- Les origines (43%)
- Un handicap ou problème de santé (21%)
- La situation familiale (6%)
- L'âge (4%)

Cependant, peu de plaintes sont déposées. Autant de discriminations viennent du secteur privé que social, 57% pour le privé et 47% pour le social[53].

La fondation Abbé Pierre[54] révèle qu'une personne "non-blanche" à 5 fois plus de chances de subir ces discriminations. 2 fois plus si l'on a un handicap ou dans le cas d'une famille monoparentale, et 3 fois plus si la situation financière est compliquée. Toutes les familles monoparentales ne sont pas non plus égales dans leur recherche d'un logement. Une femme seule avec enfants à moins de chances d'en trouver un qu'un homme seul avec enfants, toute chose étant égale par ailleurs. Les plus pauvres ont également moins de chance d'obtenir un HLM.

[53] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.
[54] Ibid.

3. TROISIÈME DIMENSION : MAUVAISE CONDITION D'HABITAT

Être bien logé sur le papier ne signifie pas forcément vivre dans des conditions de vie acceptables. Globalement, le confort sanitaire est en hausse ces dernières années[55]. Bien qu'il en existe toujours, moins de ménages vivent sans eau, sans douche, sans WC.

En France, on recense près de 2 millions de personnes qui seraient privées de confort[56] (sans chauffage central, sans coin cuisine, avec des fissures au mur, …) en 2017. Les ménages pauvres vivent en moyenne 9 fois plus dans ces logements sans confort[57]. On peut lister les indicateurs qui peuvent éventuellement constituer une mauvaise condition d'habitat[58] :

- Façade très dégradée / Mauvais état général / Pas de prise de terre / Mauvaise exposition / Installation électrique dégradée / Problème d'évacuation d'eau / Infiltration d'eau / Fenêtre laissant passer l'air / Problème d'isolation thermique / Signe d'humidité sur les murs / Remontées fréquentes d'odeur dans le logement / Installation insuffisante de chauffage / Problème d'évacuation d'eau au cours des 3 derniers mois / Infiltrations ou inondation dues à un problème d'isolation / Infiltrations ou inondations dues à une fuite d'eau dans la plomberie / Panne durable de chauffage / Le logement a fait l'objet d'un signalement portant sur son caractère insalubre / Manque d'installation sanitaire / Pas de WC / Aucun chauffage / Pas de cuisine / Habitation de fortune / Logement sans eau courante / Difficulté à maintenir le logement à une bonne température / Moisissures / Cafards / Rats

Le nombre précis de logements indignes en France est mal appréhendé. Les régions du Nord-Pas-de-Calais, de Paris et du pourtour méditerranéen sont particulièrement touchées.

Les risques pour la santé sont réels et nombreux [59] : risque d'électrocution, de maladie, d'incendie, d'intoxication au plomb, de changement d'humeur, de migraine… C'est donc un indicateur fort de la pauvreté d'un ménage.

Outre les caractéristiques du ménage même, le surpeuplement peut être un réel problème pour les familles. C'est une situation qui touche particulièrement les familles monoparentales, qui, comme nous l'avons dit précédemment, peinent à trouver des logements sociaux plus adaptés, ce qui serait dû à leur pauvreté et à la discrimination dont ils sont victimes.

Pour finir, les gens du voyage sont également victimes du mal logement. Les conditions dans lesquelles ils vivent sont parfois être insalubres. Leur mobilité et leur absence d'attachement à un territoire peut conduire à ne pas les prendre en compte dans l'analyse d'une commune en particulier. Leur prise en compte dans l'analyse du pays entier serait en revanche nécessaire.

---

[55] BRIANT Pierrette et ROUGERIE Catherine, *Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages,* 2008.
[56] Recensement INSEE, 2017.
[57] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.
[58] Selon la fondation Abbé Pierre.
[59] KRONLUND Sonia, *Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'arrondissement le plus pauvres de France,* Épisode 1, op. cit.

4. QUATRIÈME DIMENSION : DIFFICULTÉS POUR SE MAINTENIR DANS SON LOGEMENT

La difficulté à se maintenir dans son logement peut être considérée comme un élément du mal logement. Bien sûr il n'est pas suffisant pour montrer qu'un ménage est pauvre ou non. Cependant, il se trouve que la part financière des ménages consacrée au logement est plus élevée pour les ménages pauvres. A cela, nous pouvons ajouter l'augmentation des loyers depuis 20 ans[60] :

- Logement ancien +142%
- Parc privé moyen +43%
- Électricité, eau courante, gaz +55%

Certaines catégories de personnes sont encore plus touchées, par exemple les migrants qui n'ont souvent pas d'aide de la part de l'État (CAF ou autre). Les loyers impayés sont en hausse chaque année (+66% en 2020 par rapport à 2019) et concernent environ 493 000 locataires. La COVID-19 est bien sûr en partie responsable de l'augmentation de la dernière année à la suite des mesures du gouvernement contre le délogement de locataires pendant cette période.

De plus, les propriétaires de logement sont globalement des ménages plus aisés que ceux qui ne sont pas propriétaires, ce qui les protège de ces problèmes-là (nous en reparlerons dans la 5e dimension).

Pour indiquer la difficulté à se maintenir dans son logement, nous pouvons éventuellement considérer le remplacement fréquent de la population habitant le quartier ou la commune. Là également, le taux de nouveaux arrivants dans le quartier peut être intéressant. Cet indicateur n'est cependant pas suffisant car il est possible de quitter son logement par choix et non par contrainte. Cependant, dans les deux cas, un remplacement fréquent de la population laisse penser qu'il existe un problématique de logement dans le quartier.

5. CINQUIÈME DIMENSION : BLOCAGE DES PARCOURS RÉSIDENTIELS ET INÉGALITÉS TERRITORIALES

La panne de l'ascenseur social peut s'étudier en parallèle de la panne de l'ascenseur résidentiel. Le parcours d'ascension classique pour des populations défavorisées serait, semble-t-il :

Logement du parc privé inadapté et/ou insalubre → parc social HLM → parc privé moyen.

[60] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.

Petit à petit, une fracture se dessine entre ceux qui décident d'habiter dans leur logement et ceux qui y sont contraints. Aujourd'hui les mobilités entre logements sont réduites, avec une diminution de 5% pour le parc privé et de 11% pour le parc social et les HLM[61].

Les propriétaires sont souvent des ménages aisés. 50% des ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 90% du patrimoine immobilier. De la même manière, la part des ménages immigrés propriétaires est nettement plus faible que celle des ménages aisés. De plus, 63% des propriétaires vivent dans une zone favorisée[62]. Ces derniers cherchent à acheter afin de valoriser leur patrimoine. En même temps, cela creuse les inégalités territoriales. La difficulté d'acheter pour les ménages pauvres n'aide pas à les sortir de leur situation.

De nombreux quartiers anciens (comme en contiennent les premier, deuxième, et troisième arrondissement de Marseille) se dégradent terriblement avec le temps. Ces quartiers dégradés sont généralement occupés par des ménages en difficulté. A tel point qu'un programme national de requalification des quartiers anciens[63] a été lancé, accompagné par l'Anah[64]. Le quartier de Saint-Mauront dans le troisième arrondissement en fait par exemple partie. Pour l'instant et depuis 2011 où ce programme a été annoncé, les progrès ne sont pas concluants.

B) LA SITUATION DU MAL LOGEMENT DANS LE TROISIÈME ARRONDISSEMENT

« Ce qui manque cruellement ici… c'est le logement.[65] »

Afin de réaliser un "profil" du mal logement dans le troisième arrondissement, une étude qualitative semble inévitable. Cela implique notamment de renoncer pour notre part à tenter de situer cette commune par rapport aux autres à partir d'indicateurs quantitatifs tels que le revenu.

Les indicateurs que nous avons vus précédemment ont servi de base pour décrire l'état des lieux du logement dans l'arrondissement. Certains sont difficiles à décrire ou à appréhender La description que nous allons faire n'engage que notre expérience du terrain et l'analyse des bases de données que nous avons obtenues[66].

Pour l'étude et la prévision d'un recensement des sans-abris, nous avons tenté de noter les emplacements privilégiés des personnes sans domicile dans l'arrondissement :

- Le long de l'autoroute A7 qui traverse l'arrondissement, les emplacements changent en fonction du moment où des délogements sont organisés. Il suffit de longer de l'entrée à la sortie
- En face du numéro 51 rue Clovys Hugues, un petit parc est régulièrement utilisé comme lieu de repos et d'installation

[61] Ibid.
[62] Ibid.
[63] https://www.13habitat.fr/renovation-urbaine, consulté le 15/06/2021.
[64] L'ANAH a pour mission d'améliorer le parc de logements privés existants par des aides financières aux travaux.
[65] Bénévole anonyme de la fondation Abbé Pierre.
[66] Principalement le recensement 2017 de l'INSEE et les données RPLS 2020.

- En face du 9 rue Loubon, la fondation Abbé Pierre réserve un lieu d'accueil de jour. Café, discussion, repos, et jeux sont proposés. La fréquentation du lieu est importante
- Devant la faculté Saint-Charles l'après-midi ou en soirée, proche des distributions alimentaires organisées devant le parvis de la gare
- La porte d'Aix abritait auparavant un camp de migrants, aujourd'hui elle sert de lieu de rencontre et de repos le jour comme la nuit
- En face du 250 Boulevard National, parc utilisé comme lieu de repos et d'installations la nuit
- Les anciennes usines de la rue Cazemajou ont été abandonnées est sont maintenant utilisées comme immense refuge

Bien évidemment, tous ces lieux sont souvent éphémères et les sans-abris y résidant sont régulièrement délogés. Cependant, il est indéniable de constater la quantité non négligeable de personnes sans-domicile fixe dans le troisième arrondissement. Une étude de terrain aussi brève que la nôtre ne peut en aucun cas permettre d'estimer le nombre exact ou même approché. Nous pouvons tout de même constater que la vie de quartier en est impactée. Les parcs et jeux pour enfants sont détournés de leur utilité première et même si certaines associations tentent de trouver des hébergements, les sans-abris n'ont semble-t-il pas d'autres solutions. Ces observations nous conduisent à faire l'hypothèse que la réhabilitation d'une partie des logements insalubres de l'arrondissement aurait un impact bien plus large que d'offrir un abri aux plus démunis (même s'ils sont souvent les derniers à en profiter). Cela permettrait également de relancer ce qui fait la vie d'un quartier (les parcs, les jeux, …) et par la même occasion d'améliorer les conditions de vie des habitants.

L'offre des HLM est loin d'être suffisante pour répondre à toute la demande. Il faut souvent attendre plusieurs années avant de pouvoir être relogé. De plus, la majorité des HLM se situent dans la périphérie nord de la ville et donc posent un problème de distance au centre-ville à certains ménages. Par exemple, les immigrés arrivant à Marseille, souvent sans voiture, cherchent à se loger proche de leur lieu de travail et donc privilégient l'insalubrité du troisième à l'éloignement des quartiers nord. Cette situation peut concerner une population plus large à partir du moment où des raisons personnelles ou professionnelles les contraignent à vivre à proximité du centre-ville. Cet arrondissement se démarque particulièrement par l'insuffisance des logements sociaux alors qu'il s'agit des quartiers les plus demandeurs. Les habitants ne pouvant ou ne voulant pas déménager dans les quartiers nord, se trouvent contraints de louer dans le parc privé.

Le troisième arrondissement est cependant devant les autres communes de Marseille en ce qui concerne les logements très sociaux[67]. Cela peut démontrer de nouveau une incapacité de la population résidente à accéder aux logements sociaux et peut également dénoter de la difficulté pour cette population de changer d'arrondissement.

[67] Les logements très sociaux sont généralement attribués en priorité aux ménages en situation d'extrême précarité.

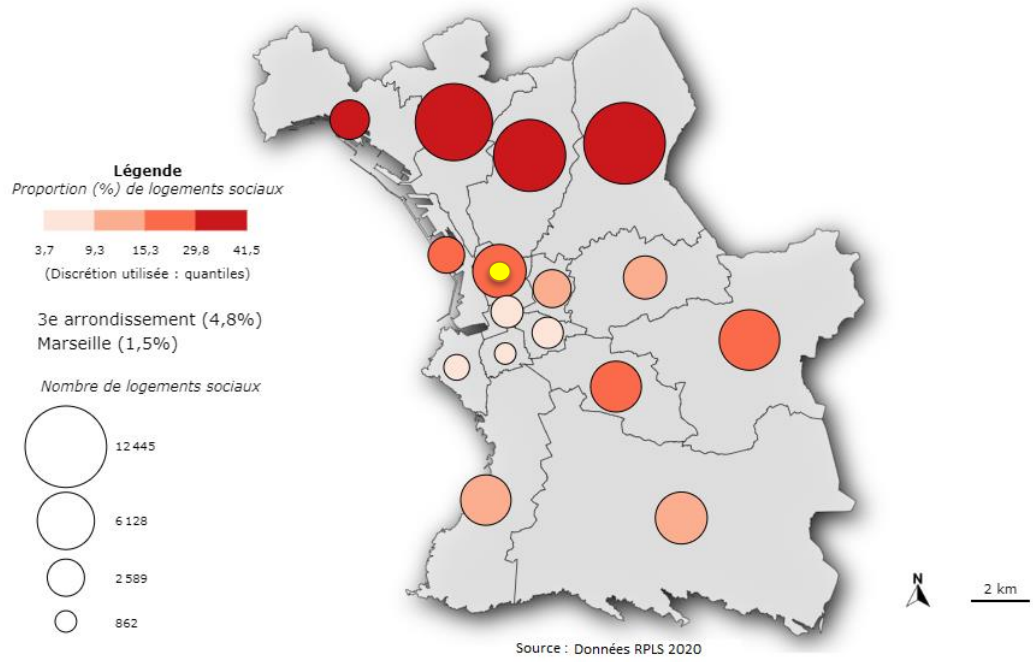

CARTE 6 : Logements sociaux (tout financement) par arrondissement de Marseille en 2020

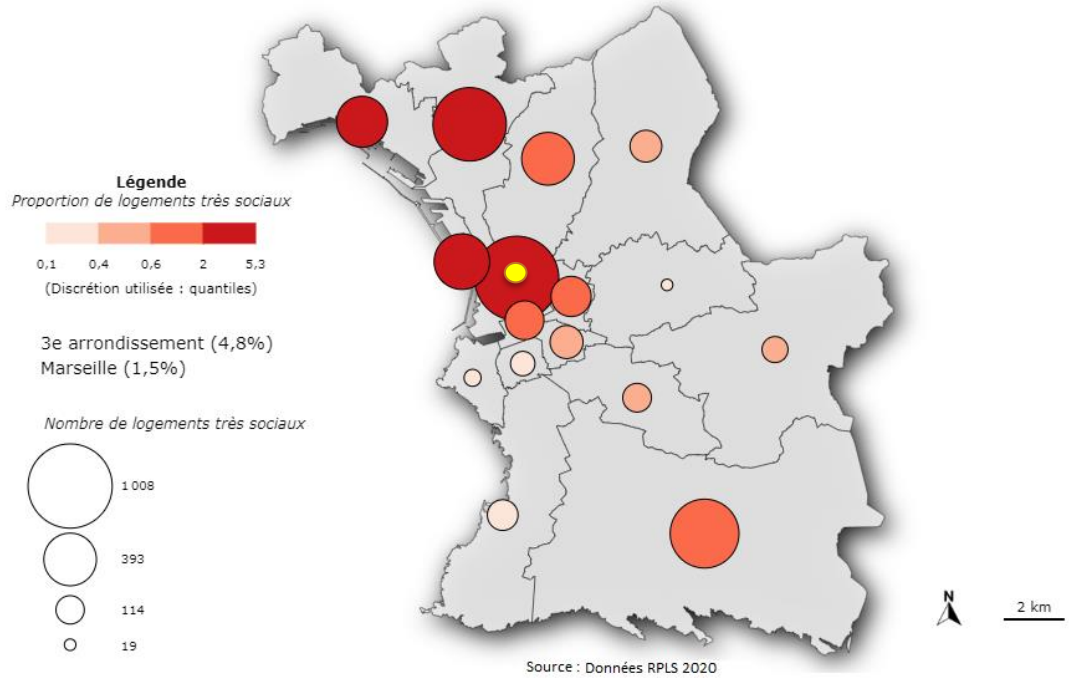

CARTE 7 : Logements très sociaux (financement PLAI)
par arrondissement de Marseille en 2020

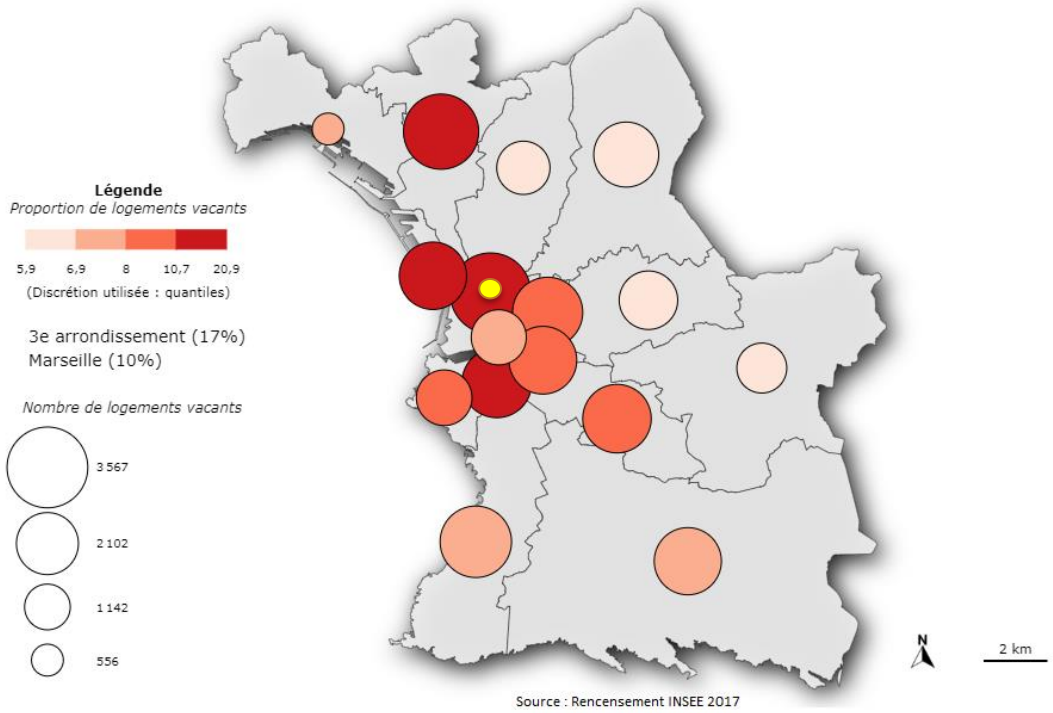

CARTE 8 : Logements vacants par arrondissement de Marseille en 2017

Le troisième arrondissement contient environ 30% d'immigrés selon l'INSEE, bien plus que les 9% de la moyenne nationale. C'est l'arrondissement de Marseille où les minima sociaux sont le plus distribués (ce qui peut comprendre les handicapés, les personnes âgées en situation précaire, ...). Et pour finir, c'est l'arrondissement de Marseille qui possède le plus de familles monoparentales et de familles nombreuses. Tous ces éléments font que la difficulté d'accès aux logements sociaux est accentuée.

De plus, le parc privé ne semble pas aller dans un sens qui leur serait bénéfique. On compte 3,1 millions de logements vacants (mise en vente, attente d'un locataire, etc.). L'État a donc pris des mesures avec des subventions pour permettre aux plus pauvres d'obtenir un logement dans le parc privé au loyer inférieur au marché sur une durée pouvant aller de 6 à 12 ans.

Cette carte sur le taux de logements vacants met en évidence un des problèmes du parc privé. De nombreux logements sont inhabités, parfois pendant plusieurs années. Particulièrement le troisième arrondissement qui semble peiner à trouver des locataires. Les logements vides pendant trop longtemps peuvent ensuite être la cible de squatteurs. Finalement, les immeubles se dégradent et mettent plus de temps à trouver un locataire. Seuls ceux qui n'ont pas le choix vont ensuite louer des appartements insalubres.

A Marseille, le rapport Nicol[68] en 2018 compte environ 100 000 marseillais vivant dans un logement indigne. Par suite de l'effondrement d'un immeuble rue d'Aubagne dans le quartier de Noailles, plus de 5000 personnes ont été évacuées. 400 ont été logés dans des hôtels, et 1000 dans des logements temporaires. 95 000 personnes vivent encore dans des taudis sur-occupés[69]. En raisonnant par quartier comme unité statistique, Noailles est très probablement le quartier où le parc logement privé est le plus dégradé. Par suite des événements tragiques de la rue d'Aubagne, la ville de Marseille a pris des mesures. Des arrêtés de périls et des arrêtés de périls imminents ont été instaurés. 714 arrêtés ont été pris pour des logements dangereux ou qui risquent de s'effondrer [70], dont 189 dans le 1er arrondissement, 58 dans le 2e arrondissement, 139 dans le 3e arrondissement, 32 dans le 4e, 53 dans le 5e, 86 dans le 6e, 36 dans le 7e, 10 dans le 8e, 3 dans le 9e, 18 dans le 10e, 7 dans le 11e, 2 dans le 12e, 11 dans le 13e, 14 dans le 14e, 48 dans le 15e, 8 dans le 16e. Ces indicateurs vont dans le sens d'un centre-ville particulièrement touché par les logements dangereux et dégradés et plus particulièrement les 1er et 3e arrondissements.

Ces deux arrondissements, avec le deuxième arrondissement, possèdent un parc logement relativement similaire ou du moins possédant des caractéristiques communes. Il s'agit de bâtiments relativement anciens, mal entretenus. De nombreux appartements sont délabrés, insalubres et rares sont pour l'instant les rénovations et reconstructions. Pourtant, dans les quartiers du troisième arrondissement, les prix des loyers augmentent considérablement depuis 1 an (+13,8%)[71]. Le prix du logement intra-muros ne semble pas tenir compte de la qualité du logement lui-même. A première vue, si une certaine population peut trouver attractive la proximité avec le centre-ville, il y a rapidement des relogements dans les quartiers nord, moins chers, plus spacieux.

Le 3e possède la moyenne d'ancienneté de ses résidents la plus faible de Marseille. Une faible ancienneté des résidents peut indiquer deux choses. Tout d'abord que le quartier n'est pas attractif, et que la population résidente est régulièrement remplacée dès qu'ils ont l'occasion de changer de quartier. A l'inverse, cela peut montrer que le quartier est en changement et attire une nouvelle catégorie de résidents, plus fortunés profitant des prix bas pour devenir propriétaires pendant que le quartier se transforme et devient plus agréable et plus cher. La population de base n'ayant alors plus les moyens d'y rester, elle est contrainte de trouver un logement autre part. Cette option peut éventuellement concerner le premier et deuxième arrondissement qui sont encore dans une phase de changement grâce au projet "Euro-Méditerranée". Cependant le troisième arrondissement, comme le 15e, fait très probablement partie de la première catégorie (à l'exception du quartier de La Villette)[72].

Cela démontre la difficulté à rester dans son logement dans ces quartiers. Que cela soit à cause des loyers élevés et en hausse ou de l'insalubrité des logements. Tous ces éléments bloquent la population résidente, d'une part à l'ascension résidentielle, mais également à l'ascension sociale, qui vont souvent de pair.

3) LES LIMITES DES MÉTHODES DE CALCUL DE LA PAUVRETÉ

[68] NICOL Christian, *La requalification du parc immobilier privé à Marseille*, 2015.
[69] DORIER Elisabeth et DARIO Julien, *Marseille : De la crise du logement à une crise humanitaire*, op. cit.
[70] Selon les données de la ville de Marseille, https://www.marseille.fr/logement-urbanisme/am%C3%A9lioration-de-lhabitat/arretes-de-peril, consulté le 15/06/2021
[71] BEAUNIEUX Xavier, *À Marseille, le prix immobilier est en forte hausse !*, 2020.
[72] Voir Chap.4 Sous-Chap.4

La pauvreté monétaire et le mal logement sont des indicateurs relativement complets de la pauvreté. La pauvreté monétaire donne une idée globale du taux de pauvreté général. Mais en regardant au cas par cas, on peut s'apercevoir que la situation est plus complexe que cela. Même si un ménage se situe en dessous du taux de pauvreté, s'il vit dans des conditions décentes, arrive à se nourrir correctement, ne s'endette pas etc., la question de sa situation se pose toujours. La pauvreté monétaire n'implique pas toujours la pauvreté des conditions de vie, et inversement. Environ un cinquième des pauvres en conditions de vie vivrait avec un revenu supérieur au taux de pauvreté[73]. Un calcul complet et sans restriction de la pauvreté ne pourrait se faire sans la présence des deux indicateurs. Aujourd'hui, avec l'envolée des prix de l'immobilier, le mal logement ne touche plus seulement les classes populaires. C'est pour cette raison que l'indicateur du logement est aussi important.

Pour classer les communes entre elles, la pauvreté monétaire semble la seule méthode valable. L'objectif d'établir un état des lieux du parc logement dans le troisième arrondissement est d'apporter des éléments de compréhension complémentaire à la situation précaire de ses habitants. Une fois que les chiffres obtenus sur le mal logement ont été exposés, une première analyse de terrain et des entretiens des associations et des habitants de l'arrondissement semble nécessaire.

4) LE LIEN SOCIAL : UN FACTEUR NON NÉGLIGEABLE

Une corrélation existe entre l'inactivité, le nombre d'enfants, entre les familles monoparentales, les familles nombreuses, et le taux de pauvreté. Cela apporte des éléments d'analyse sur la situation des ménages. Néanmoins, ces données sont impersonnelles et ne permettent qu'une compréhension limitée. Pour une compréhension plus complète des conditions de vie, un travail sur le terrain peut être utile. C'est pourquoi nous avons réalisé des entretiens et une enquête par questionnaire. Concernant les entretiens, nous avons utilisé un guide d'entretien pour les associations (qui a commencé à être diffusé). Cependant, le questionnaire pour les habitants à vocation à être amélioré avant d'être diffusé dans l'arrondissement. C'est pourquoi nous ne l'avons pas encore distribué.

Remarques et hypothèses :

- Il faudrait un échantillon de la population relativement conséquent (environ 30 personnes)[74]
- L'insalubrité entraîne un isolement social, une difficulté pour se projeter dans une vie professionnelle, des problèmes psychologiques (sommeil, déprime), des maladies (asthme, rhinites, bronchites, sinusites…) et nuit à l'éducation des enfants.
- Lien entre stigmatisation dans la société et dégradation de son lieu de vie
- Pas d'intégration sociales : pas de vie associative, contacts superficiels voire apitoiement
- Stress du coût du logement, menace d'expulsion, difficulté d'accès
- Domaine d'association (entraide, humanitaire), lieux culturels non-appropriés

[73] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France*, op. cit.
[74] MALKA Sarah (sous la dir. de HARTMANN Laurence), *Les logements et l'insalubrité : L'exemple du 3ème arrondissement de Marseille*, op. cit.

À la suite des entretiens passés avec certaines associations[75] du troisième arrondissement, nous avons pu émettre de nouvelles hypothèses. Les associations dans ces quartiers sont très nombreuses et surtout très variées. Elles se complètent et une certaine cohésion existe entre elles. Par exemple, certains sans-abris peuvent récupérer de la nourriture aux restos du cœur puis trouver de la compagnie et un lieu de repos à la fondation Abbé Pierre.

Les services proposés gratuitement ne s'arrêtent pas là. Médecins du Monde propose des soins gratuits et des médicaments pour ceux qui en ont besoin, des distributions de vêtements et de nourriture sont régulièrement faites, le planning familial propose de la prévention de l'écoute et des soins. Pour finir les jeunes peuvent bénéficier d'un soutien, d'une aide pour trouver un travail et un logement, par exemple par l'intermédiaire d'une association de supporter tel que les Winners, groupe d'ultras de l'OM qui joue un rôle important dans la vie de l'arrondissement. Cette pluralité des aides apportées donne un confort relatif aux habitants qui n'ont alors pas besoin de sortir de l'arrondissement pour trouver de l'aide.

Le planning familial, situé auparavant dans le premier arrondissement, précise qu'avant leur déménagement dans le 3e les habitants de cet arrondissement ne se présentaient pas à eux. Il s'agit probablement du signe que la vie associative est assez complète dans le 3e.

Les associations ne sont pas les seules à favoriser l'entraide. Les restaurants, les bars, les snacks et les petits commerçants servent souvent de relais d'informations et redirigent les personnes dans le besoin vers les associations adéquates.

Tout ce système solidaire peut créer une attractivité de l'arrondissement, de la même manière que les prix bas des loyers sont attractifs. Il est fort à penser que certains d'habitants de l'arrondissement sont contraints d'y habiter, notamment sur le long terme, mais que d'autres doivent probablement privilégier la solidarité présente, quitte à se trouver dans des conditions de logement plus précaires, plutôt qu'un isolement social et des conditions de logement légèrement plus agréables.

Une solidarité nécessaire mais qui ne permet pas de sortir de la précarité.

Les associations fournissent une aide précieuse face aux pouvoirs publics qui n'apportent souvent pas de réponses adéquates concernant le logement, la précarité, les services publics. Cependant, nous ne pouvons certainement pas dire qu'elles compensent la situation difficile des habitants. Le chômage et l'inactivité restent très élevés[76], le niveau de diplôme est faible[77] (en dehors des étudiants). Des contraintes supplémentaires s'ajoutent comme le fait de s'occuper des enfants dans une famille nombreuse, de ne pas avoir la nationalité française[78] (immigrés), de ne pas avoir un grand cercle de connaissances en raison d'une arrivée en France depuis quelques années.

Les associations, même si elles avaient davantage de moyens et de bénévoles, ne peuvent pas jouer le rôle de l'État et encore moins résoudre le problème de la pauvreté dans le 3e arrondissement. Elles en appellent à des mesures d'envergures, qui devraient être prises concernant les logements insalubres et l'emploi.

---

[75] Notamment *Le planning familial* et *La fondation Abbé Pierre* au moment de l'écriture de ce rapport.
[76] Le troisième arrondissement compte 46% d'inactifs et 15% de chômeurs
[77] Un tiers des habitants du 3e arrondissement ont au maximum le bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur et 41% n'ont aucun diplôme.
[78] Le troisième arrondissement compte 30% d'immigrés.

IV/ ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ÉTUDE DE TERRAIN

Plusieurs éléments aident à comprendre pourquoi le troisième arrondissement est l'arrondissement (ou la commune) le plus pauvre de France.

1) UNE POPULATION PLUS HOMOGÈNE DANS LE 3E ARRONDISSEMENT

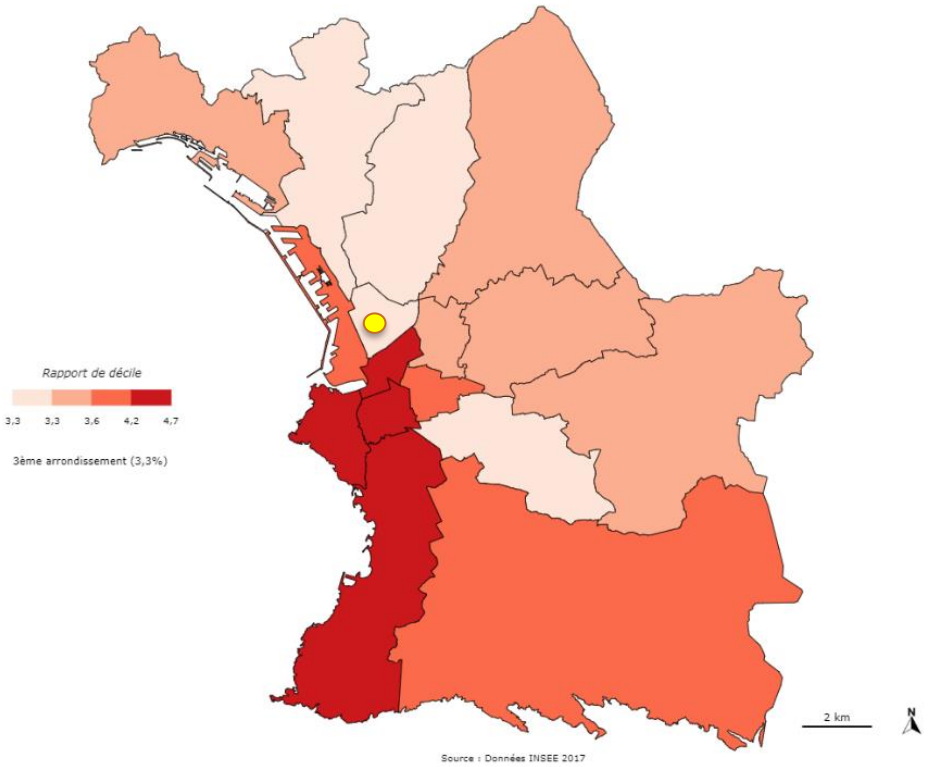

CARTE 9 : Rapport de décile par arrondissement de Marseille en 2017

Le rapport de décile indique combien de fois gagnent les 10% les plus riches par rapport aux 10% les plus pauvres. On constate que le troisième arrondissement et les quartiers nord sont finalement les arrondissements où les inégalités financières sont moindres dans la ville de Marseille. Le troisième arrondissement n'ayant pas encore profité de la rénovation "Euro-Méditerranée", n'a pas encore attiré de population plus fortunée, ce qui explique en partie le taux de pauvreté si haut. A l'inverse, on peut voir sur la représentation graphique ci-dessus que le premier arrondissement possède un rapport de décile plus élevé. Cela s'explique notamment par la présence d'une population aisée vivant aux alentours du Vieux-Port. Les quartiers de Noailles et de Belsunce par exemple, dans le cas d'un calcul du taux de pauvreté de l'arrondissement, ne sont plus représentés correctement.

2) DES STRUCTURES FAMILIALES SEMBLABLES AUX QUARTIERS NORDS

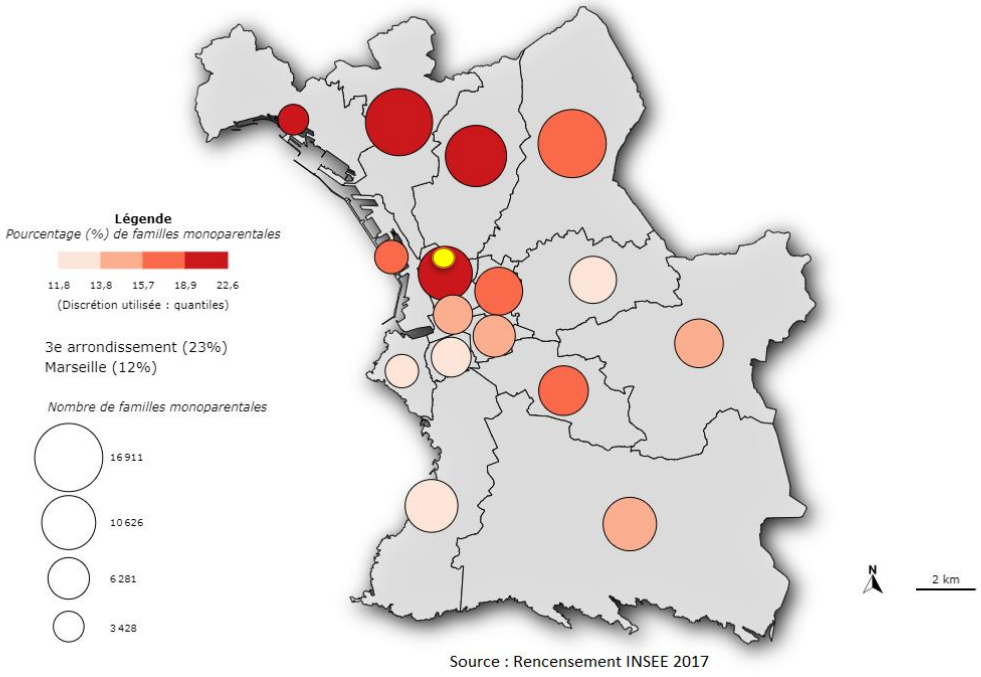

CARTE 10 : Pourcentage de familles monoparentales par arrondissement de Marseille en 2017.

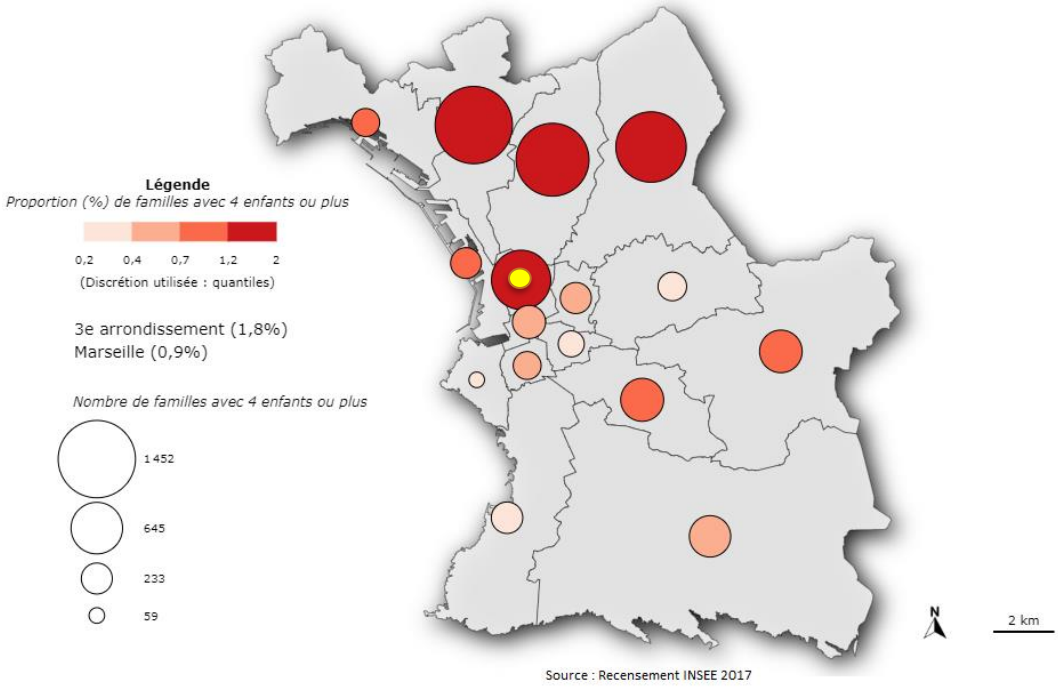

CARTE 11 : Familles avec 4 enfants ou plus par arrondissement de Marseille en 2017

Lorsque le taux de pauvreté est élevé dans une région, on remarque régulièrement une présence importante de familles monoparentales. Le troisième arrondissement ne déroge pas à la règle, avec le taux de familles monoparentales le plus fort de la ville de Marseille.

Le troisième arrondissement est également un des arrondissements où le taux de familles avec 4 enfants ou plus est le plus haut. Le même constat peut être fait avec 3 enfants. A salaire équivalent, voire légèrement supérieur, une famille nombreuse peut être considérée comme en dessous du seuil de pauvreté alors qu'une autre sans enfants ne le serait pas. La structure de la population de cet arrondissement est relativement semblable à celle des 14e et 15e arrondissements, qui sont également parmi les 10 communes les plus pauvres de France selon l'Observatoire des inégalités[79].

C'est l'association de la présence de familles monoparentales et de familles nombreuses qui explique une partie du taux de pauvreté dans cet arrondissement, en plus bien sûr du taux d'inactifs et de chômeurs.

3) DES LOGEMENTS SEMBLABLES AUX QUARTIERS DU CENTRE VILLE, INADAPTÉS

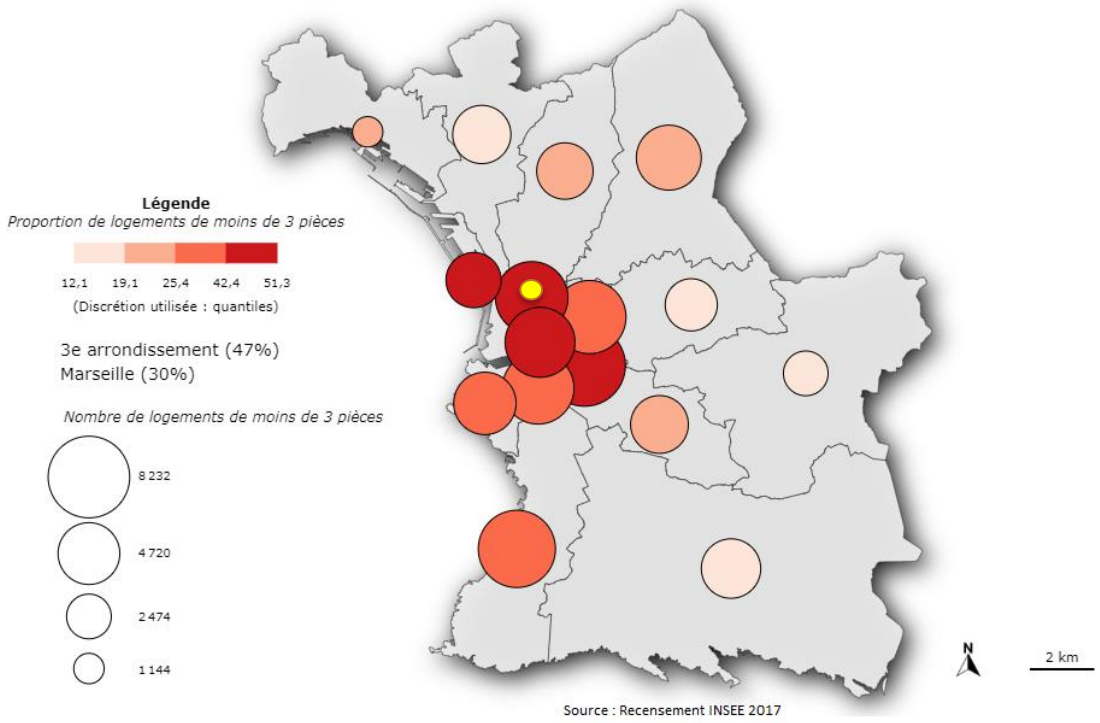

CARTE 12 : Logements de moins de 3 pièces par arrondissement de Marseille en 2017

[79] BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France, op.cit.*

Concernant cette fois-ci les logements, le troisième arrondissement se rapproche du profil des 1er et 2e arrondissements. Ce sont généralement des logements anciens du parc privé qui sont occupés par des locataires, souvent petits, chers, mal entretenus. Le 1er et 2e arrondissement ayant bénéficié en partie du projet de rénovation, les quartiers encore délabrés sont moins visibles. Le 3e arrondissement n'a pas bénéficié de cet écran de fumée (ou du moins pas complètement). Les nouveaux logements sont généralement situés dans des zones qui n'étaient pas construites auparavant et le projet de rénovation des immeubles insalubres est malheureusement très insuffisant.

Le taux de logements d'une et deux pièces est particulièrement plus élevé dans le centre-ville. Cela va de pair avec l'ancienneté des immeubles. Le troisième fait également partie de cette catégorie, même si c'est dans une moindre mesure que le 1er et 2e arrondissement. La différence concerne surtout la population résidente. Dans le troisième arrondissement, il y a plus de familles nombreuses, ce qui augmente la probabilité de surpeuplement et peut induire un risque sanitaire plus élevé dans le cas d'un logement insalubre.

Un autre indicateur fort de la pauvreté est la part des revenus d'un ménage consacrée au logement. Plus cette part est importante, plus généralement le ménage est modeste.

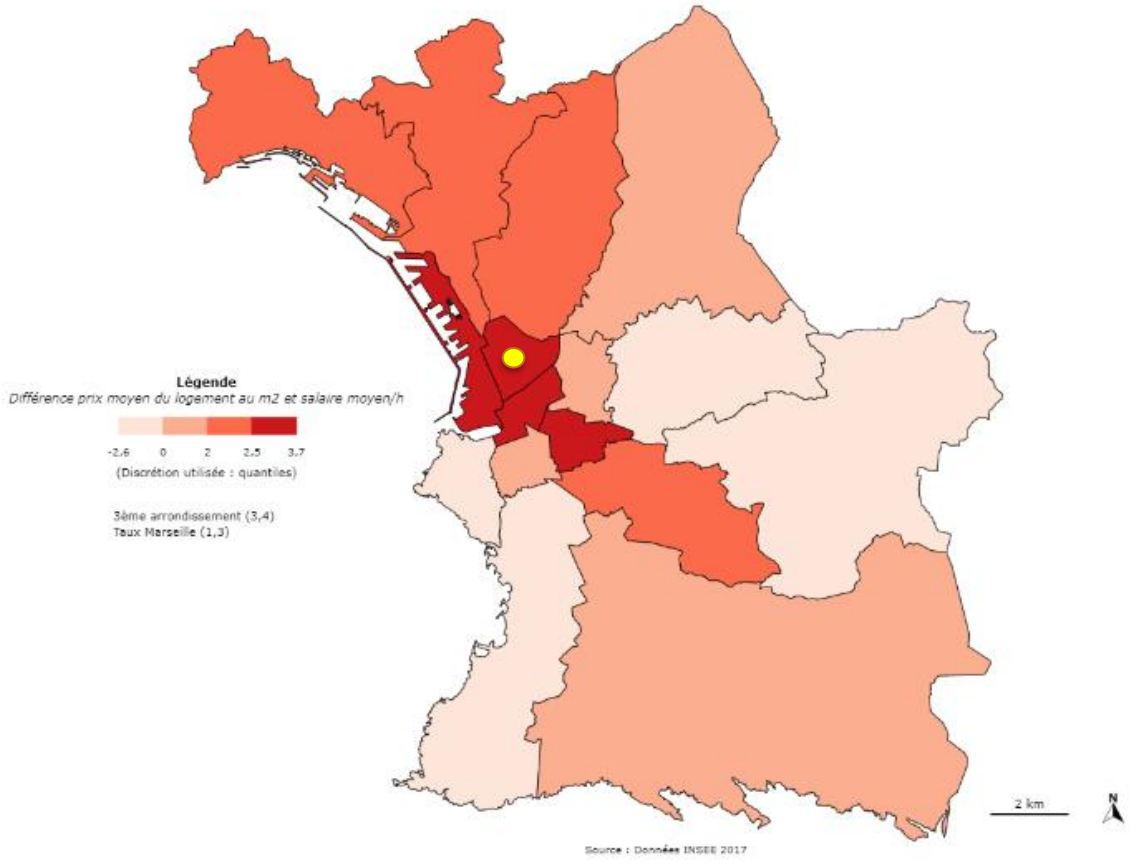

CARTE 13 : Différence entre le prix moyen du logement au m²
et le salaire moyen par heure par arrondissement de Marseille en 2017

Le centre-ville est de nouveau mis en évidence, ce qui confirme les hypothèses et les premières analyses que nous avions réalisées. Le troisième arrondissement possède donc des caractéristiques urbaines en contradiction avec sa population résidente.

4) ETUDE DE TERRAIN : DISPARITÉS, MISÈRE, ET SOUS-ÉQUIPEMENT

L'étude de terrain a consisté à réaliser un tour du troisième arrondissement afin de prendre conscience de l'état de l'environnement et du logement de ses quartiers.

La première observation frappante est la quantité d'immeubles neufs situés sur la bordure ouest de l'arrondissement, à la frontière du deuxième arrondissement. Ce sont des projets réalisés grâce au programme "Euro-Méditerranée". Le boulevard de Paris est un bon exemple avec de nombreux immeubles en construction pendant que d'autres semblent prêts à louer.

Cependant, une partie non négligeable de ces nouveaux appartements semblent vides, bien qu'ils soient pour certains accessibles depuis plusieurs mois. Stores fermés, balcons vides, les rues sont désertes, les infrastructures telles que les écoles ou bureaux de poste manquent cruellement. Cette partie de la ville n'est desservie que par un tramway mais reste relativement isolée des autres arrondissements. Cela laisse place à des actes de vandalisme qui ne semblent pas inquiéter grand monde. Par exemple, ce local à vélo a littéralement été explosé et brûlé à la vue de tous en pleine journée.

Ajouté à cela l'absence de petits commerces, les odeurs nauséabondes (peut-être dues aux travaux), et l'absence de parc ou de lieux de nature pour les enfants, le quartier de La Villette sauve les apparences mais ne semble pas donner plus envie d'y habiter qu'avant.

Il faut cependant nuancer et noter les points positifs du quartier. Certains lieux culturels sont présents ou relativement proches. Les archives par exemple proposent des expositions et sont un lieu culturel important de la ville. Mais tout comme la Vieille Charité dans le quartier du Panier, il semblerait que les visiteurs ne soient en général pas du quartier mais plutôt du reste de la ville. Des manifestations sont organisées, des affiches sont collées et montrent que la vie militante de l'arrondissement est bien présente. Une nouvelle fois, il est fort à penser que les travailleurs en grève ne sont pas résidents du 3ème.

Photos prises le 18/05/2021 à Marseille (La Villette), Emile DUFLOT

La faible fréquentation du quartier laisse penser que les anciens résidents n'ont pas bénéficié de la transformation de l'habitat. Les logements émergents relevant du parc privé, les loyers ont probablement augmenté et les ménages pauvres qui n'ont pas les moyens ont pu être obligés de trouver de nouveaux logements dans l'est du troisième arrondissement ou les quartiers nord de Marseille. C'est en tout cas l'hypothèse la plus probable. Concernant les immeubles qui ont été remplacés, ils étaient anciens et relativement petits (les vieux immeubles du centre-ville dépassent rarement 3 étages). Même si tous les anciens résidents ont été relogés dans les nouveaux bâtiments, ils ne seraient pas suffisants pour donner l'impression d'un quartier à la vie réellement active. Cet arrondissement est encore victime d'une mauvaise réputation et probablement qu'une nouvelle population en quête de logements viendra s'y installer. Faudrait-il encore que les infrastructures suivent les constructions folles de nouveaux immeubles.

En retournant vers le nord et en arrivant vers Saint-Mauront, le changement est marquant. En l'espace d'une rue, les nouveaux immeubles neufs et vides laissent place à des tours beaucoup moins récentes et qui semblent victimes de surpopulation aux vues de l'encombrement des balcons et de leur taille plus que modeste.

Photos prises le 18/05/2021 à Marseille (Saint-Mauront), Emile DUFLOT

Considéré comme le quartier le plus pauvre du troisième arrondissement, Saint-Mauront change du tout au tout. Les barres d'immeubles ne sont pas rénovées, les balcons sont encombrés. La supposée densité de la population ne se retrouve cependant pas dans les rues, les quelques terrains de sport sont presque vides, et peu de gens circulent dans la rue. Les commerces font de nouveau défaut, et cette fois l'environnement n'est pas aussi soigné que précédemment. Certaines poubelles sont mises à même le sol, quelques caddies brûlés traînent. Globalement, l'environnement ne semble pas particulièrement sain. Les différents maires de l'arrondissement se battent d'année en année pour que des moyens soient mis dans ce quartier. Un terrain de foot "city" a été construit mais est complètement fermé, tout comme une grande partie des parcs, jeux d'enfants, et des terrains de sport de l'arrondissement. Cependant le quartier change également dans la même direction

de La Villette[80]. Cette fois les rénovations se situent le long de l'autoroute jusqu'à la gare Saint-Charles. Étant à la porte d'entrée de la ville de Marseille, les immeubles directement collés à la A7 sont des priorités pour préserver une bonne image. Par exemple, la résidence universitaire KLEY Marseille fait partie de ces nouveaux bâtiments très colorés et visibles depuis l'autoroute.

Photo prise le 18/05/2021 à Marseille (Saint-Mauront), Emile DUFLOT

Dans ce quartier, on ressent facilement la situation d'entre-deux de l'arrondissement. Entre les quartiers nord, leur isolement, les barres d'immeubles, et le centre-ville, plus ancien, plus étroit.

[80] DELABROY Caroline, *Marseille : A Saint-Mauront, dans l'arrondissement le plus pauvre de France "en totale mutation"*, 2020

Comme cerné par la passerelle plombière et l'autoroute A55, le troisième arrondissement continue sa route vers la Belle de Mai.

Photo prise le 18/05/2021 à Marseille (Belle de Mai), Emile DUFLOT

"Le césar de la misère est attribué à la … BDM"

Ses propres habitants ironisent en décrivant La Belle de Mai comme le quartier vainqueur du césar de la misère. Ici le profil diffère des deux quartiers précédents. Il est composé de vieux bâtiments souvent vétustes et noircis par la pollution. Quelques immeubles sont condamnés, d'autres sont devenus des squats, mais la majorité semble n'avoir jamais été rénovée.

La différence concerne également la vie du quartier. Beaucoup de gens circulent dans les rues, beaucoup de magasins sont présents et ouverts. Particulièrement sur le Boulevard National où la vie semble très active. Bien que ce quartier soit proche du centre-ville, il n'est pas desservi par le métro ni le tramway. Seuls quelques bus font la liaison. Pourtant, il semble être le cœur économique du troisième arrondissement.

Photos prisent le 18/05/2021 à Marseille (Belle de mai), Emile DUFLOT

Entre la Belle de Mai et le centre-ville se situe le quartier de Saint-Lazare. Ce dernier est partagé entre tours d'immeubles plus ou moins récentes et vieux bâtiment de moins de 3 étages particulièrement dégradés. Dans l'ensemble, un constat similaire peut être fait à celui de la Belle de Mai. Quelques lieux importants y sont situés et contrastent avec la situation d'abandon dont le quartier est victime. La Porte d'Aix par exemple, serait un lieu culturel majeur dans beaucoup d'autres villes. Ici, même si le camp de migrants qui était présent auparavant n'existe plus, l'espace autour sert de lieu de rencontre et de sociabilisation aux immigrés arrivant à Marseille. Le campus Saint-Charles de l'Université d'Aix-Marseille, qui se trouve à côté de la gare, est également un point d'entrée de Marseille pour une grande majorité de visiteurs, touristes, et nouveaux habitants. Tous ces lieux importants de la ville servent régulièrement de lieux de distributions alimentaires et d'occupation par des sans-abris.

Saint-Lazare possède également un profil de bâti similaire à Saint-Mauront et La Belle de Mai. Partagé entre barres d'immeubles et vieux bâtiments, pour beaucoup délabrés, c'est le quartier le plus proche du centre-ville. Pourtant, cela ne semble pas lui profiter et le projet "Euro-Méditerranée" dont bénéficie La Villette semble loin. Les travaux en cours à quelques dizaines de mètres aux alentours de la Porte d'Aix laissent présager un changement dans un futur plus ou moins proche.

Les observations concernant le manque d'écoles et d'infrastructures peuvent être appuyées par une représentation graphique du nombre d'enfants de moins de 15 ans par école, bien que le 3e se rapproche de la moyenne de la ville. La façon dont ces dernières sont entretenues n'est généralement pas satisfaisante[81].

[81] KRONLUND Sonia, *Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'école, Épisode 2*, 2018

Photos prisent le 18/05/2021 à Marseille (Saint-Lazare), Emile DUFLOT

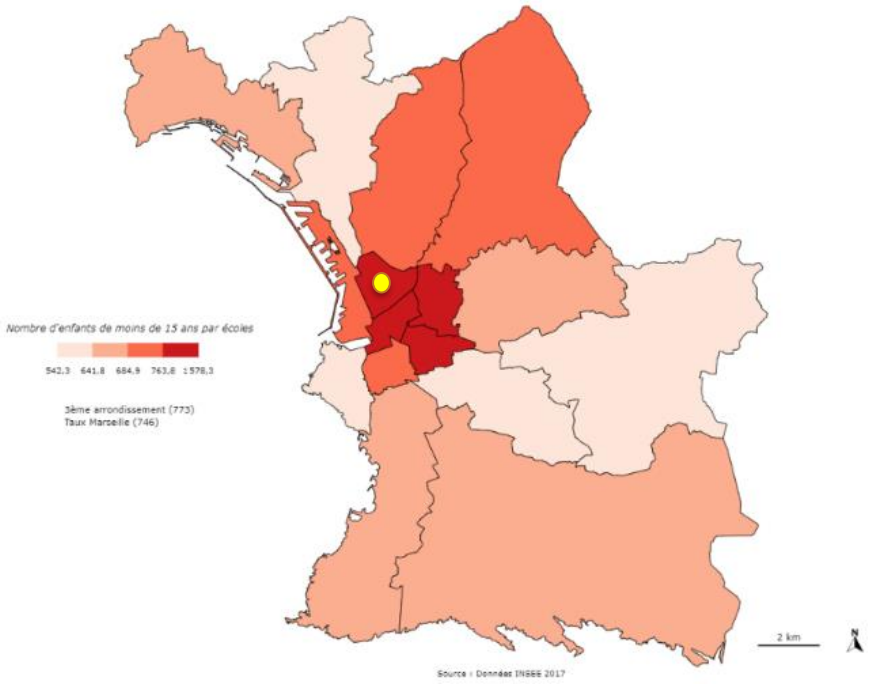

CARTE 14 : Nombre d'enfants de moins de 15 ans par école et par arrondissement de Marseille en 2021

CONCLUSION

Pour conclure ce rapport, nous pouvons revenir sur quelques points importants abordés précédemment. Tout d'abord, il était indispensable de comprendre comment la pauvreté est calculée, afin d'apporter des éléments de compréhension sur la situation dans le 3e arrondissement. Ensuite, il était nécessaire de faire des hypothèses sur les facteurs explicatifs.

Nous avons finalement trouvé des corrélations entre des variables explicatives de cette pauvreté monétaire, comme le taux de familles monoparentales, le taux de familles nombreuses, le taux d'inactifs, et enfin le taux de chômage. Nous avons alors vu que l'arrondissement possède des taux élevés pour chacune de ces variables. Il s'agit d'une première explication du taux de pauvreté élevé dans le 3e.

Mais cela ne suffit pas à comprendre totalement pourquoi le taux de pauvreté est plus élevé que dans les autres communes françaises. Le rapport de déciles[82] nous a indiqué que le 3e était un arrondissement plus égalitaire que les autres à Marseille. Les 10% les plus riches ne gagnent "que" 3,3 fois ce que gagnent les 10% les plus pauvres en moyenne. Cela contribue à expliquer notamment pourquoi le taux de pauvreté dans le troisième est plus élevé que dans d'autres arrondissements très pauvres comme le 1er, le 2e, ou encore le 15e. En effet, ces derniers, et plus particulièrement les arrondissements du centre-ville comprennent des quartiers riches qui côtoient des quartiers pauvres. En changeant l'unité statistique des communes par les quartiers, le quartier le plus pauvre du 3e (Saint-Mauront), ne serait pas le quartier le plus pauvre de Marseille, et encore moins de France[83]. A Marseille, le seul quartier prioritaire de la politique de la ville englobe des quartiers du 1er, 2e, 3e, 14e, et 15e arrondissements. Il est donc délicat de situer le troisième arrondissement dans un classement des quartiers tels que celui-ci. Plus généralement, il est important de prendre des précautions quant à l'interprétation d'un classement du type de celui qui nous a servi de base pour ce rapport.

Outre cette égalité relative, le 3e subit la crise du logement à Marseille[84]. L'offre de logements sociaux étant très insuffisante par rapport à la demande, le parc privé et ses habitants en subissent en partie les conséquences. L'impossibilité d'accès aux logements sociaux contraint un grand nombre de ménages à trouver un logement dans le parc locatif privé alors que leurs moyens sont limités. Ces situations laissent place à des locations de logements insalubres, indignes et inadaptés. La situation est complexe, tant bien que rejeter la faute sur les marchands de sommeil serait réducteur. D'autant plus qu'il semblerait que la ville de Marseille possède certains de ces bâtiments en souffrance[85]. Il a notamment été révélé que la ville possédait l'un des deux immeubles effondrés lors du drame de la rue d'Aubagne. Et, finalement, la mairie possèderait encore de nombreux bâtiments dans un état similaire. Certains propriétaires n'ont pas les moyens de faire les rénovations nécessaires. Les locataires ont généralement peu de liberté pour rénover leur logement et n'en ont souvent pas l'utilité lorsqu'ils ne restent que peu de temps. De plus, l'augmentation des loyers (+125% dans le parc privé depuis 10 ans en moyenne à Marseille) laisse peu de marge de manœuvre aux demandeurs de logements par rapport au choix de leur appartement.

---

[82] Rapport entre le neuvième décile et le premier décile
[83] Il existe déjà un classement des quartiers prioritaires de la ville les plus pauvres de France. Voir BRUNNER Anne et MAURIN Louis, *Rapport sur la pauvreté en France*, op. cit.
[84] DORIER Elisabeth et DARIO Julien, *Marseille : De la crise du logement à une crise humanitaire*, 2020.
[85] FRANCE INFO, *Marseille : la mairie est propriétaire de logements insalubres*, 2019.

Pour revenir au 3e arrondissement, il faut tenir compte des difficultés d'accès au parc social pour les étrangers, sachant que 30% de sa population est immigrée, contre 9% en moyenne en France.

Nous avons également pu voir que les conditions de vie sont de bons indicateurs de la pauvreté. Nous nous sommes attardés sur ces derniers afin de comprendre si la pauvreté monétaire impliquait des conditions de mal logement. Le mal logement est délicat à appréhender car il peut se diviser en plusieurs dimensions que l'on a détaillées[86]. La quantité importante de sans-abris, le nombre d'immeubles évacués (139 évacuations, le deuxième le plus important après le 1er arrondissement) et la dégradation générale du parc nous ont laissé penser que l'arrondissement étudié était particulièrement touché par les immeubles vétustes. De plus, avec les quartiers nord de Marseille, il s'agit de l'arrondissement qui possède le plus d'enfants de moins de 15 ans par école, ce qui peut indiquer que les infrastructures manquent également. Cependant, il n'est pas possible de réaliser un classement des arrondissements avec les données que nous avons. Notre objectif n'a été que de réaliser un décryptage des indicateurs de la pauvreté et de commencer un état des lieux de la situation dans le 3e arrondissement.

Toujours pour rendre compte des conditions de vie des habitants, nous nous sommes attardés sur la vie sociale et associative de l'arrondissement. A première vue, sur le terrain, elle nous a semblé particulièrement importante et active, ce qui a été confirmé dans la suite de notre étude. Les associations proposent des services très variés et apportent de l'aide à de nombreux sans-abris et habitants de l'arrondissement. Ces dernières apportent une vitalité à l'arrondissement qui semble délaissé par les pouvoirs publics. Il faut également tenir compte d'un coût moyen de la vie largement moindre par rapport aux autres arrondissements, ce qui peut le rendre attractif pour des populations disposant de peu de moyens financiers. Nous pouvons considérer que les liens sociaux sont des paramètres importants de la vie d'un quartier et du bien être de ses habitants. La solidarité constatée et présente dans le 3e est un facteur déterminant d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Le 3e comprend également un grand nombre de lieux de vie comme la Porte d'Aix, le campus Saint-Charles de l'Université d'Aix-Marseille, la gare Saint-Charles, les archives, le pôle média, la friche de La Belle de Mai, et bien d'autres. Tous ces lieux culturels importants sont possiblement en partie la cause des actions politique de la ville de réaménagement du littoral, des travaux en cours entre la gare et le vieux port, et du projet Euro-Méditerranée présent dans le quartier de La Villette, qui donnent l'espoir d'un tournant pour l'arrondissement le plus pauvre de France qui devrait en bénéficier dans les années à suivre.

[86] ROBERT Christophe, *L'état du mal-logement en France,* 2021.

GLOSSAIRE

Insalubrité : Le code de la santé publique définit comme insalubre "tout logement ou immeuble bâti ou non, vacant ou non, groupe d'immeubles ou îlot constituant soit lui-même, soit par les conditions dans lesquelles il est occupé ou exploité, un danger pour la santé des occupants ou des voisins" (art. L.1331-26 de CSP

Décence : La décence d'un logement s'évalue selon le respect de caractéristiques de confort, d'équipement, de salubrité, et de sécurité. Le décret du 9 mars 2017 ajoute ces caractéristiques des critères relatifs aux performances énergétiques du logement (étanchéité des fenêtres, bon état des dispositifs de ventilation…) en vue de la location (décret n°2002-120 du 30 janvier 2002).

Péril : Le code de la construction et de l'habitation considère en "péril" les "bâtiments ou édifices quelconques lorsqu'ils menacent de tomber en ruine et qu'ils pourraient, par leur effondrement, compromettre la sécurité ou lorsque, d'une façon générale, ils n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité publique" (article L.511-1 du CCH).

Population/habitants : La population municipale comprend les personnes :

- Ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté ;
- Détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- Les sans-abris recensées sur le territoire de la commune ;
- Résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Inactif : Les inactifs sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler…

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes, avec un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage. Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, une personne peut soit appartenir à une famille et une seule, soit n'appartenir à aucune famille.

Ménage : Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, ...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Immigré : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne

sont donc pas comptabilisées.

Revenu disponible : Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Projet "Euro-Méditerranée" : Euro-Méditerranée est un établissement public d'aménagement conduisant une opération de rénovation urbaine en cours à Marseille en France.

LPED : Laboratoire Population Environnement Développement

INA : Institut national de l'audiovisuel

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

SAS : Statistical Analysis System

DIHAL : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

SNE : Système national d'enregistrement

ANAH : Agence national de l'habitat

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

INDEX DES CARTES, GRAPHIQUES, ET TABLEAUX

CARTES (*par arrondissement de Marseille en 2017) :

CARTE 1 : Taux de pauvreté....p10

CARTE 2 : Proportion de minima sociaux perçu parmi les revenus des ménages.... P12

CARTE 3 : Proportion d'habitants locataires de leur résidence principale....p13

CARTE 4 : Résidences principales équipés d'un chauffage central....p15

CARTE 5 : Résidences principales équipés d'une salle de bain....p16

CARTE 6 : Logements sociaux (tout financement) p30

CARTE 7 : Logements très sociaux (financement PLAI) p30

CARTE 8 : Logements vacants....p31

CARTE 9 : Rapport de décile....p35

CARTE 10 : Familles monoparentale....p36

CARTE 11 : Familles avec 4 enfants ou plus....p36

CARTE 12 : Logements de moins de 3 pièces....p37

CARTE 13 : Différence entre le prix moyen du logement et le salaire moyen par heure....p38

CARTE 14 : Nombre d'enfants de moins de 15 ans par écoles....p45

GRAPHIQUES :

GRAPHIQUE 1 : Taux de pauvreté selon l'âge et l'année....p12

GRAPHIQUE 2 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de familles monoparentales....p18

GRAPHIQUE 3 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de chômeurs....p19

GRAPHIQUE 4 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion d'inactifs....p19

GRAPHIQUE 5 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de familles avec 4 enfants....p19

GRAPHIQUE 6 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de couples sans enfants....p20

GRAPHIQUE 7 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de ménages sans enfants....p20

GRAPHIQUE 8 : Graphique du taux de pauvreté en fonction de la proportion de personnes de plus de 55 ans....p20

TABLEAUX :

TABLEAU 1 : Les seuils de pauvreté classiques……p9-p10

TABLEAU 2 : Guide d'entretien "association"……p60-p61

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

OUVRAGES ET RAPPORTS :

BRIANT Pierrette et ROUGERIE Catherine, **"Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages",** *INSEE [en ligne],* publié en 2008, consulté le 15 juin 2021, URL : www.insee.fr

BRUNNER Anne et MAURIN Louis, **"Rapport sur la pauvreté en France"**, Éditions de l'Observatoire des inégalités, *2e édition, 2020-2021.*

DEMAZIERE Didier, **« Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues »,** *Sociologie*, 2013/3 (Vol. 4), p. 333-347. DOI : 10.3917/socio.043.0333. URL : https://www.cairn.info/revue-sociologie-2013-3-page-333.htm

DIETRICH-RAGON, **"Le logement intolérable"**, Paris, *Presse Universitaires de France*, 2011.

DORIER Elisabeth et DARIO Julien, **"Marseille de la crise du logement à une crise humanitaire. Dossier de cartes commentées"**, Haut Comité pour les Personnes Défavorisées/Laboratoire Population, Environnement, Développement (Aix-Marseille Université), 2019.

DORIER Elisabeth et DARIO Julien, **"Marseille de la crise du logement à une crise humanitaire. Dossier de cartes commentées en appui au rapport de 2019 "**, Haut Comité pour les Personnes Défavorisées/Laboratoire Population, Environnement, Développement (Aix-Marseille Université), 2020.

HEMET Camille, « L'immigration et le travail non déclaré », *Regards croisés sur l'économie*, 2014/1 (n° 14), p. 159-162. DOI : 10.3917/rce.014.0159. URL : https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2014-1-page-159.htm

MALKA Sarah (sous la dir. de HARTMANN Laurence), **"Les logements et l'insalubrité : L'exemple du 3ème arrondissement de Marseille"**, *Mémoire Droit et Santé*, Université de Lille, 2003.

MAZOYER Charlotte (sous la dir. Françoise De ZITOUNI), **"Habitat indigne et problèmes de santé"**, *Mémoire Droit et Métier de l'Urbanisme*, Université Aix-Marseille, 2009-2010

POULICHOT Thierry, **"Les marchands de sommeil sont-ils les seuls coupables ?"**, *Edilaix,* 2020.

ROBERT Christophe, **"L'état du mal-logement en France"**, Éditeur : Fondation Abbé Pierre, 2021

ARTICLES DE PRESSE :

ALLIER Guillaume, **"À Marseille, le cri d'alarme d'un économiste sur l'une des villes les plus inégalitaires de France"**, *Challenges [en ligne]*, publié le 13 juillet 2019, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.challenges.fr/economie/social/marseille-est-la-ville-ou-le-niveau-de-pauvrete-est-le-plus-important_664039

BEAUNIEUX Xavier, **"À Marseille, le prix immobilier est en forte hausse !"**, *SeLoger [en ligne]*, publié le 16 septembre 2020, consulté le 15 juin 2021, URL : https://edito.seloger.com/actualites/villes/a-marseille-prix-immobilier-forte-hausse-article-39427.html

BIGOT Régis et HOIBIANT Sandra, **"La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social"**, Consommation et mode de vie n°226, *CREDOC [en ligne],* publié en février 2010, consulté le 15 juin 2021, URL

: https://www.credoc.fr/publications/la-crise-du-logement-entretient-le-sentiment-de-declassement-social-housing-crisis-reinforce-the-feeling-of-drop-in-status

DAGUZAN Alexandre et FARNARIER Cyril, "**Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016"**, publié en 2016, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/30744/179828/file/Acc%C3%A8s%20aux%20Soins%20des%20personnes%20Sans%20Abri%20-%202016.pdf

DELABROY Caroline, **"Marseille : A Saint-Mauront, dans l'arrondissement le plus pauvre de France "en totale mutation""**, *20 minutes [en ligne],* publié le 01 décembre 2020, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.20minutes.fr/marseille/2921403-20201201-marseille-saint-mauront-arrondissement-plus-pauvre-france-totale-mutation

DRIANT Jean-Claude**, "Le logement social**", publié en juin 2021, consulté le 15 juin 2021, URL : https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/themes-transversaux/le-logement-social/

FOUREST Alain, **"Marseille ville pauvre ou ville de pauvres"**, *Marsactu [en ligne],* publié le 25 mars 2018, consulté le 15 juin 2021, URL : https://marsactu.fr/agora/marseille-ville-pauvre-ou-ville-de-pauvres/

MAURIN Louis et MAZERY Violaine, **"Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France**", publié en janvier 2014, consulté le 15 juin 2021, URL : http://www.lecompas.fr/doc/compasetudes11_janvier2014.pdf

MAZERY Violaine, **"Pauvreté et types de ménages : une typologie des intercommunalités"**, publié en décembre 2016, consulté le 15 juin 2021, URL : http://www.lecompas.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/01/CompasEtudes_Pauvret%C3%A9_Dec2016.pdf

NICOL Christian, **"La requalification du parc immobilier privé à Marseille"**, publié en 2015, consulté le 15 juin 2021, URL : https://marsactu.fr/wp-content/uploads/2015/11/285389804-Marseille-Rapport-Nicol-27-Mai-2015.pdf

PENVERNE Mickaël, **"Marseille : Visite du quartier le plus pauvres de France"**, *20 minutes [en ligne],* publié le 30 janvier 2014, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.20minutes.fr/marseille/1284822-20140130-quartier-plus-pauvre-france

POUSTIS Jean, **"Marseille : ses quartiers parmi les plus pauvres de France"**, *France info [en ligne],* publié le 11 juin 2020, consulté le 15 juin 2021, URL : https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/metropole-aix-marseille/marseille/quartiers-nord/marseille-ses-quartiers-parmi-plus-pauvres-france-1681098.html

VINCENDON Sibylle, **"La ville qui préfère choyer ses voisines que ses habitants"**, *libération [en ligne],* publié le 15 novembre 2018, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.liberation.fr/france/2018/11/15/la-ville-qui-prefere-choyer-ses-voisines-que-ses-habitants_1692338/

WOESSNER Géraldine, **"Où se trouve le quartier le plus pauvre de France ?",** *europe1 [en ligne],* publié le 05 juin 2017, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.europe1.fr/emissions/Le-vrai-faux-de-l-info2/ou-se-trouve-le-quartier-le-plus-pauvre-de-france-3351167

Auteur inconnu, **"Programme expérimentale "un chez soi d'abord", principaux résultats 2011-2015"**, publié en avril 2016, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/09/4_pages_ucsdb_avril_2016_mise_en_page.pdf

Auteur inconnu, "**Pauvres en France entre 2003 et 2007",** *La finance pour tous [en ligne]*, publié le 26 janvier 2012, consulté le 15 juin 2021, URL : https://www.lafinancepourtous.com/2012/01/26/pauvres-en-france-entre-2003-et-2007/

Auteur inconnu, **"3e arrondissement de Marseille"**, *Wikipédia [en ligne]*, dernière modification le 31 août 2020, consulté le 15 juin 2021, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/3e_arrondissement_de_Marseille

PODCASTS :

KRONLUND Sonia, **"Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'arrondissement le plus pauvres de France",** Épisode 1, *France culture [en ligne]*, publié le 25 janvier 2018, écouté le 15 juin 2021, URL : https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/enquete-sur-le-3eme-arrondissement-de-marseille-12-larrondissement-le-plus-pauvre-de-france

KRONLUND Sonia, **"Enquête sur le 3ème arrondissement de Marseille : l'école",** Épisode 2, *France culture [en ligne]*, publié le 26 janvier 2018, écouté le 15 juin 2021, URL : https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/enquete-sur-le-3eme-arrondissement-de-marseille-22-lecole

VIDEOS :

France Info, **"Les marchands de sommeil à Marseille"**, publié le 23 avril 2019, vu le 15 juin 2021, URL : https://www.facebook.com/watch/?v=691075541311248

France Info, **"Marseille : la mairie est propriétaire de logements insalubres"**, publié le 05 novembre 2019, vu le 15 juin 2021, URL : https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/immobilier-indigne/marseille-la-mairie-est-proprietaire-de-logements-insalubres_3690165.html

LOGICIELS :

SAS (français) (9.4), *[Logiciel informatique],* Microsoft Windows, 1976, URL : https://www.sas.com/

QGIS (3.18.3), *[système d'information géographique]*, Microsoft Windows, 2002, URL : https://www.qgis.org/fr/site/about/index.html

MAGRIT, *[logiciel de cartographie]*, CNRS, Microsoft Windows, URL : http://magrit.cnrs.fr/

OPEN STREET MAP, *[Service collaboratif de cartographie en ligne],* Microsoft Windows, 2004, URL : https://www.openstreetmap.fr/

SITES DE DONNEES DEMOGRAPHIQUES :

INSEE, URL : https://www.insee.fr/

ANAH, URL : https://www.anah.fr/

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE HABITANT.E

Les dimensions du mal-logement sont difficiles à appréhender. La base de l'INSEE ne donne que peu d'informations qui pourraient permettre de situer les communes les unes par rapport aux autres. Dans la première étape de cette étude nous nous contenterons de mettre en évidence les conditions de logement dans le 3ème arrondissement uniquement. Pour cela, et afin de pouvoir approcher une estimation du taux de mal-logés dans cette commune, nous avons réalisé un questionnaire à soumettre aux habitants. Il a pris en compte toutes les dimensions du mal logement, pour ensuite pouvoir les pondérer et créé un nouvel indicateur unique.

Le Questionnaire :

- **Questions barrages**
  - Habitez-vous dans le troisième arrondissement ?
    - Si oui, depuis combien de temps ?
    - Si non, y avez-vous habitez au cours de votre vie ?
      - Si oui, les prochaines questions seront à considérer au passé.
      - Si non, vous n'êtes pas éligible à ce questionnaire.

- **Première dimension : Absence de logement**
  - Avez-vous durant les 5 dernières années été considéré comme sans-abris (peut concerner : bidonville, habitation de fortune, squats, rue, …) ? (Oui/non)
  - Avez-vous résidé dans un service d'hébergement au cours des 5 dernières années ? (Oui/non)
  - Avez-vous résidé dans un camping car vous n'aviez aucune autre solution de logement au cours des 5 dernières années ? (Oui/non)
  - Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, avez-vous été domicilié administrativement ? (Oui/non)
  - Également si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, dans quel arrondissement passiez-vous la majorité de votre temps ? (Oui/non)

- **Deuxième dimension : Difficulté d'accès au logement**
  - Dans quel parc résidentiel résidez-vous ?
    - Parc privé
    - Parc social
    - Hébergement collectif
    - Résidence étudiante
  - Êtes-vous sur liste d'attente pour un logement social ? (Oui/non)
  - Souhaitez-vous changer de logement ? (Oui/non)
    - Si vous souhaitez changer de logement, quelles en sont les raisons ?
      - Logement non adapté (oui/non)
      - Si oui, veuillez préciser.
      - Besoin d'un logement à soi (oui/non)
      - Raisons familiales (oui/non)
      - Raisons de santé (oui/non)
      - Changer d'environnement (oui/non)
      - Lié à l'emploi (oui/non)
      - Expulsion proche (oui/non)

- Violences familiales (oui/non)

- Avez-vous ressenti pendant votre recherche de logement de la discrimination par rapport à :
  - Vos origines ? (Oui/non)
  - Un handicap ? (Oui/non)
  - Votre situation familiale ? (Oui/non)
  - Votre âge ? (Oui/non)
- Avez-vous bénéficié des subventions de l'État pour permettre de trouver un logement dans le parc privé au loyer réduit ? (Oui/non)

- **Troisième dimension : Mauvaise conditions d'habitats**
  - Sur cette liste d'indicateurs, combien concerne votre logement ?
    - Façade très dégradée / Mauvais état général / Pas de prise de terre / Mauvaise exposition / Installation électrique dégradée / Problème d'évacuation d'eau / Infiltration d'eau / Fenêtre laissant passer l'air / Problème d'isolation thermique / Signe d'humidité sur les murs / Remontées fréquentes d'odeur dans le logement / Installation insuffisante de chauffage / Problème d'évacuation d'eau au cours des 3 derniers mois / Infiltrations ou inondation dues à un problème d'isolation / Infiltrations ou inondations dues à une fuite d'eau dans la plomberie / Panne durable de chauffage / Le logement a fait l'objet d'un signalement portant sur son caractère insalubre / Manque d'installation sanitaire / Pas de WC / Aucun chauffage / Pas de cuisine / Habitation de fortune / Logement sans eau courante / Difficulté à maintenir le logement à une bonne température / Moisissures / Cafards / Rats
  - Avez-vous été victime ou pensez-vous risquer de l'être de l'un de ces risques liés au logement ?
    - Risque d'électrocution (oui/non)
    - Intoxication au plomb (oui/non)
    - Maladie due au logement (oui/non)
    - Risque d'incendie (oui/non)
    - Changement d'humeur (oui/non)
    - Migraine (oui/non)

- **Quatrième dimension : difficulté à se maintenir dans son logement**
  - Êtes-vous propriétaire de votre logement ? (Oui/non)
    - Si vous êtes locataire, à combien s'élève votre loyer ?
      - Depuis les 5 dernières années, avez-vous vu votre loyer augmenter si vous êtes locataire ?
      - Recevez-vous des aides de la CAF ou autres pour payer votre logement ?
      - Avez-vous des difficultés à payer votre loyer régulièrement ?
      - Êtes-vous sous la menace d'une expulsion ?
  - En déduisant toutes aides de l'État, combien d'argent dépensez-vous pour votre logement par mois ?

- **Cinquième dimension : Blocage des parcours résidentielle et inégalités territoriales**
  - En prenant en compte la situation géographique de votre logement et le quartier qui l'entoure, y résidez-vous par choix ? (Oui/non)
  - Opteriez-vous pour un logement plus adapté dans le 14ème ou 15ème arrondissement ou resterez-vous dans votre logement actuel ? (Oui/non)
  - Bénéficiez-vous de l'aide de certaines associations (médecin du monde, la croix rouge, secours populaire, resto du cœur, 115, Banque alimentaire, secours catholique) ? (Oui/non)
  - Avez-vous connaissance d'événements sociaux réguliers ?
    - Fêtes de quartier, fêtes religieuses publiques (oui/non)
    - Maraudes (oui/non)
    - Événement fait par les écoles, collèges ou lycées (oui/non)

        - Par les associations (oui/non)

- **Votre situation**
    - Quel âge avez-vous ?
    - Êtes-vous ?
        - Homme
        - Femme
        - Autre
    - Résidez-vous dans le troisième arrondissement ? (Oui/non)
    - Quelle est votre situation conjugale ?
        - En concubinage
        - Marié ou pacsé
        - Divorcé ou séparé
        - Célibataire
    - Avez-vous des enfants ? (Oui/non)
        - Si oui combien ?
        - Si oui vivent-ils avec vous ?
    - D'autres adultes vivent-ils avec vous ? (Oui/non)
    - Quelle est votre situation professionnelle ?
        - Demandeur d'emploi
        - Cadre ou profession supérieure
        - Profession intermédiaire
        - Ouvrier ou employé
        - Étudiant
        - Homme/femme au foyer
        - Retraité
        - Autre
    - Si vous êtes étudiant, travaillez-vous à côté de vos études ? (Oui/non)
    - Vos parents sont-ils immigrés ou êtes-vous vous même immigrés ? (Oui/non)
    - Depuis combien de temps vivez-vous dans le troisième arrondissement ?
    - A combien estimez-vous en moyenne vos revenus par mois (en tout dans le ménage) ?
    - A combien estimez-vous en moyenne les aides que vous percevez par mois (en tout dans le ménage) ?
    - Bénéficiez-vous de l'aide financière d'un tiers ? (Oui/non)
        - Si oui, à combien s'élève en moyenne cette aide par mois ?
    - Avez-vous des activités de loisir (association, sport, sorties…) en dehors du travail ? Vous prennent-elles la majorité de votre temps libre ? (Oui/non)
    - Vos enfants ont-ils des activités de loisir à l'école (club, art, musique...) ? (Oui/non)
    - Vos enfants ont-ils des activités extra-scolaires (sport, sorties…) ? (Oui/non)

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN "ASSOCIATION"

TABLEAU 2 :

Thèmes	Questions
La pauvreté & l'arrondissement	Que pensez-vous de la situation globale des habitants du troisième arrondissement ? Quel pourrait être le principal problème qui cause cette pauvreté dans l'arrondissement selon vous ? Quels sont pour vous les principales qualités du 3e ? En général ? Et au niveau de l'association ?
L'association	Pouvez-vous expliquer le travail de votre association ? Quel est votre rôle dans cette association ? Comment est venu l'idée de s'installer dans le 3e ? Comment pouvez-vous situer cet arrondissement par rapport aux autres ? En termes de besoins d'associations ? De précarité ? Comment avez-vous obtenu votre local ? Comment la ville vous aide dans votre travail ? Ou comment intervient-elle ? Intervenez-vous dans d'autres arrondissements ? Si oui pouvez-vous développer ? Quel lien entretenez-vous avec les autres associations ? Et quel lien entretiennent vos bénéficiaires avec les autres associations ? Depuis combien de temps êtes-vous dans l'association ? Quel est votre parcours associatif ? Depuis combien de temps l'association se trouve ici ? Ou était-elle avant ?

	Avez-vous remarqué des changements depuis que vous êtes là parmi les points que nous avons abordés ?
Questions subsidiaires	Combien y a-t-il de salariés dans votre association ? Combien y a-t-il de bénévoles dans votre association ? Combien y a-t-il de bénéficiaires par jour ? par semaine ? Y a-t-il : Plus d'hommes que de femmes ? Plus de femmes que d'hommes ? Autant de femmes que d'hommes ?
Personnel	Êtes-vous vous même résident de cet arrondissement ? Pour quelles occasions passez vous du temps dans le 3e ? Vivez-vous vous même une situation de précarité comme beaucoup d'habitants ici ?
Conclusion	Quel bilan pouvez-vous tirer du travail de votre association ? Quelles perspectives voyez-vous pour le 3e arrondissement ? Vous avez le mot de la fin pour développer si vous le souhaitez.

MARSEILLE : LA PAUVRETE DANS LE 3E ARRONDISSEMENT – STRUCTURES FAMILIALES, LOGEMENT, LIENS SOCIAUX

Emile DUFLOT & Thibaud FEGAR

Ce rapport de stage réalisé au *Laboratoire Population Environnement Développement* (UMR151 AMU/IRD) porte sur l'évaluation de la pauvreté dans le 3e arrondissement de Marseille. Selon l'Observatoire des inégalités qui se base sur le recensements de l'INSSE de 2017, sept arrondissements marseillais affichaient les taux de pauvreté les plus élevés de France. Le 3e arrondissement de Marseille se trouvait en première position avec 53,4% de sa population concernée par ce problème. Les données démographiques qui ont été étudiées montrent que les difficultés d'insertion sur le marché du travail, la précarisation des emplois, l'absence de diplôme, et les familles monoparentales expliquent en partie cette pauvreté.

L'évaluation de cette pauvreté a nécessité néanmoins de prendre en compte d'autres éléments et d'élargir l'approche méthodologique. Parmi les autres indicateurs, le parc de logement est très dégradé. Il ne répond pas aux normes d'hygiène et de confort. 714 arrêtés de périls ont été pris par la ville de Marseille au 1er janvier 2021, dont 139 dans le 3e arrondissement. Les logements sociaux sont en nombre très insuffisant à Marseille ce qui contraint une partie des marseillais les plus pauvres à se loger dans le parc privé vétuste.

Un autre indicateur à prendre en considération, la vie sociale et associative qui reflète la vie d'un quartier et du bien-être de ses habitants. Cette vie associative est très dynamique dans le 3e arrondissement. Afin d'obtenir une vue aussi complète que possible de la vétusté de l'habitat dans le 3e arrondissement et de la pauvreté telle qu'elle est ressentie par les habitants, une enquête de terrain a été réalisée à partir d'entretiens et d'un reportage photographique.

MOTS-CLÉS : Pauvreté, Marseille, 3e arrondissement, Statistiques, Cartographie, Démographie, Observation, Entretien, LPED

This internship report conducted at the Laboratoire Population Environnement Développement (UMR151 AMU/IRD) focuses on the assessment of poverty in the 3rd arrondissement of Marseille. According to the Observatoire des inégalités, which is based on the 2017 INSSE census, seven districts in Marseille had the highest poverty rates in France. The 3rd arrondissement of Marseille was in first position with 53.4% of its population affected by this problem. Demographic data that have been studied show that difficulties in entering the labour market, job insecurity, lack of qualifications, and single-parent families partly explain this poverty.

The evaluation of this poverty nevertheless required taking into account other elements and broadening the methodological approach. Among the other indicators, the housing stock is very degraded. It does not meet hygiene and comfort standards. On January 1, 2021, the city of Marseilles took 714 peril decrees, including 139 in the 3rd arrondissement. Social housing is very insufficient in Marseille, which forces some of the poorest in Marseille to stay in the outdated private park.

Another indicator to consider, social and associative life that reflects the life of a neighbourhood and the well-being of its inhabitants. This associative life is very dynamic in the 3rd arrondissement. In order to obtain as complete a view as possible of the ageing of the housing in the 3rd arrondissement and the poverty as it is felt by the inhabitants, a field survey was carried out based on interviews and a photographic report.

KEYWORDS: Poverty, Marseille, 3e arrondissement, Statistiques, Cartographie, Démographie, Observation, Entretien, LPED